La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 21 SEPTEMBRE 1966 No 43

200,000 immigrants cette année: presque l'idéal, selon Marchand

HALIFAX — Le ministre de l'immigration, M. Jean Marchand, a indiqué que le Canada s'attend à recevoir cette année 200,000 immigrants, soit un nouveau venu par 100 habitants. C'est une augmentation d'un tiers sur le chiffre de 146,758 atteint l'an dernier, et c'est là un nombre d'immigrants "presque idéal", a noté M. Marchand, qui avait pris la parole au cours du congrès annuel de l'Association canadienne des bonnes routes.

Il a indiqué que ce nombre important de nouveaux venus manifestait bien le succès qu'obtient le Canada dans ses tentatives d'attirer les étrangers chez lui, alors que partout à travers le monde les pays recherchent la main-d'oeuvre qualifiée.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le nombre des immigrants n'a dépassé 200,000 qu'en 1957, alors qu'il avait atteint 282,164. Ce total avait toutefois été dépassé de beaucoup au cours des quatre années qui ont précédé la première guerre mondiale. Le record a été établi en 1913, avec 400,870 immigrants.

M. Marchand a rappelé que l'Institut canadien de l'opinion publique avait découvert qu'un Canadien sur deux manifestait une certaine crainte à l'égard d'une immigration plus intense. Par contre, d'autres enquêtes démontraient en même temps que la disette d'ouvriers et de techniciens qualifiés au Canada se chiffrait par milliers.

"Nous devrions accueillir à bras ouverts les nouveaux venus et les aider à s'intégrer parfaitement à notre milieu", a déclaré le ministre.

Trop souvent, les Canadiens ont tendance à négliger les immigrants, qui ont fourni une contribution "énorme" à la progression de notre pays, à son expansion économique et à sa prospérité, surtout dans les années d'après-guerre, alors que nous avons reçu 2,500,000 d'entre eux, a dit le ministre.

Lors du recensement de 1961, on a pu voir qu'un architecte sur trois, un ingénieur en mécanique, un dessinateur, un thérapeute sur trois étaient des immigrants.

De même un ingénieur civil ou en génie électrique sur trois, un physicien sur trois, ainsi qu'un ingénieur chimiste sur cinq, un médecin et un économiste sur cinq venaient de l'étranger.

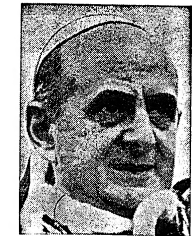
Il en aurait coûté $500,000,000 au Canada pour former tous ces professionnels ayant immigré au pays, a noté M. Marchand.

"Sans les travailleurs spécialisés que l'immigration a fournis, le développement du Canada après la guerre aurait été plus lent, a-t-il dit. Malgré les occasions plus nombreuses d'acquérir un métier, la formation améliorée des finissants des écoles et des adultes, et l'augmentation du nombre des travailleurs spécialisés venus de l'étranger, le Canada n'a pu répondre aux demandes sans précédent de travailleurs expérimentés dans plusieurs activités industrielles à travers le pays."

Le choix des immigrants est devenu plus sévère, parce que, durant les cinq dernières années, on a constaté une hausse significative du chômage chez les travailleurs sans métier ou sans instruction, en même temps qu'une disette de plus en plus inquiétante de main-d'oeuvre qualifiée.

Des précautions plus grandes dans la sélection protégeront à la fois l'immigrant et le pays.

Mais le facteur humanitaire demeure "très important" dans la politique canadienne sur l'immigration, a dit le ministre. Ce principe est confirmé par le fait que 40 pour cent des immigrants sont recommandés par une famille déjà installée au Canada. Plusieurs de ces nouveaux venus ne possèdent pas l'expérience ou l'éducation exigée par le gouvernement dans le cas des immigrants qui n'ont pas de liens familiaux au Canada.



Dans une lettre encyclique publiée au début de la semaine, Sa Sainteté le Pape Paul VI a proclamé le mois d'octobre, mois de prières universelles pour la fin de la guerre et l'instauration de la paix au Vietnam. En commémoration de son Pèlerinage de la paix aux Nations-Unies l'an dernier, le Pape a de plus demandé que le 4 octobre prochain soit journée de prières spéciales pour tous les Catholiques du monde. C'est en ces termes que Paul VI a décrit la situation au Vietnam: "Nous sommes menacés par une calamité plus grande et plus désastreuse, qui met en danger la famille humaine alors qu'une guerre sanglante et difficile fait actuellement rage tout particulièrement en Asie de l'Est."

Nouvelles de l'A.C.F.A.

L'Exécutif s'est réuni à Edmonton

L'Exécutif de l'A.C.F.A. s'est réuni à Edmonton hier, mardi, pour la première fois depuis la fin de la période des vacances; c'était aussi la première rencontre des membres depuis le 21 juillet dernier.

Relevant du procès-verbal de cette dernière assemblée, nous avons appris que le président - général avait rencontré l'archevêque d'Edmonton, Mgr Anthony Jordan, o.m.i., qui s'est montré très en faveur de rencontres pour les membres du clergé de l'archidiocèse afin de les mettre au courant de la situation et des problèmes que rencontre l'Association dans les divers domaines de son activité.

Subventions du Québec

De même, nous avons été heureux d'apprendre que le Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec avait fait parvenir au Collège Saint-Jean la deuxième partie ($50,000) du montant de $100,000. qui avait été consenti au Collège sous forme de prêt-don l'an dernier.

Le Secrétariat de l'A.C.F.A. a également reçu et subséquemment remise à Mgr Lussier, évêque de Saint-Paul, la subvention de $10,000. pour le Petit Séminaire de ce diocèse, somme qui avait également été obtenue du Ministère des Affaires culturelles par l'entremise de l'A.C.F.A.

On sait aussi que le gouvernement québecois avait consenti $2,000 en bourses d'études, laquelle somme a été partagée en 7 bourses dont nous avons donné les noms des récipiendaires dans une récente édition.

Toujours dans le domaine des subventions, notre Secrétariat recevra encore de l'aide cette année, mais il est probable que la somme qui lui sera octroyée sera sensiblement inférieure au montant reçu l'année dernière.

Collège St-Jean et Académie Assomption

On avait spécialement invité à cette réunion la Supérieure de l'Académie, la Révérende Soeur Thérèse-des-Chérubins, s.a.s.v., ainsi que le Recteur du Collège, le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i. Le but de cette invitation était de connaître de la bouche même des responsables de ces deux institutions quels sont la situation présente et les problèmes qu'ils rencontrent.

L'Académie accueille cette année un grand total de 427 élèves, réparties comme suit: 38 à la maternelle, 151 de la 1ère à la 6e année, 166 en 7e, 8e et 9e année et, enfin, 72 élèves dans les classes supérieures, c'est-à-dire 10e, 11e et 12e année. Les Religieuses de l'Académie sont satisfaites de la situation actuelle et particulièrement heureuses des excellents résultats obtenus à la suite des examens de la dernière année.

Au Collège, le nombre total des élèves est de 422. La division est ainsi faite: 210 en 7e, 8e ou 9e année, 136 en 10e, 11e ou 12e année, 47 autres élèves en Education et 29 dans les Arts. Le problème majeur auquel doit faire face le Collège est celui du recrutement de professeurs, problème particulièrement difficile cette année à la suite du départ d'enseignants religieux.

Congrès à Falher

Comme il avait été préalablement annoncé, le congrès d'automne sera tenu à Falher les 11 et 12 novembre. L'Exécutif a nommé un Comité spécial qui sera chargé de la programmation académique et de l'élaboration du thème et qui verra en outre à travailler en étroite collaboration avec les organisateurs de la régionale de la Rivière-la-Paix; ce Comité sera composé de Mme Géraldine Gariépy et de Messieurs Paul Morin et Louis Desrochers. Quant au thème, on sait qu'il portera sur la jeunesse.

Rencontres régionales

Le propagandiste de l'A.C.F.A., M. Eugène Trottier, s'est dit très satisfait des résultats obtenus lors de la rencontre de Bonnyville. Une autre rencontre du même genre aura lieu samedi soir prochain à Hinton et l'on espère qu'elle aura autant de succès. Au sujet de sa visite à Hinton, M. Trottier a présenté un rapport détaillé dont on trouvera le contenu dans cette même page.

Les "Etats généraux"

L'organisation, dans la province de Québec, des "Etats généraux" a donné lieu à un court rapport par l'honorable Juge André Déchène qui revient d'une réunion du Conseil de la Vie française. La participation de représentants des groupes francophones minoritaires du Canada a été prévue dans ces Etats généraux, et il est question d'une rencontre générale (délégués du Québec et des autres provinces) qui aurait lieu en novembre prochain. Nous en reparlerons dans une prochaine édition.

Rencontre de jeunes

Les membres de l'Exécutif ont également pris connaissance de l'élaboration d'un projet patronné par la Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest, la Commission du Centenaire et le ministère de la Citoyenneté qui consisterait en des journées d'étude pour jeunes de langue française de la plupart des provinces canadiennes Cette rencontre aurait lieu en Alberta, soit à Edmonton soit à Banff, tout probablement les 16, 17 et 18 février. Comme il reste encore beaucoup de détails et de mise au point dans l'élaboration de ce projet, les membres présents ont fortement encouragé le Secrétaire à poursuivre les démarches entreprises pour que cette rencontre puisse avoir lieu, tel que prévu.

Enfin, c'est à regret que nous avons appris l'absence totale de bilinguisme à l'intérieur du nouveau Bureau de Poste d'Edmonton; comme elle l'a fait dans le cas de la nouvelle gare du CN, l'A.C.F.A. verra à protester et exercer la pression nécessaire auprès des responsables pour que cette lacune soit corrigée le plus tôt possible.

Conseil de la Vie française

L'honorable Juge André M.-Déchène est réélu président pour un 2e terme

L'honorable Juge A. M.-Déchène

Le Conseil de la Vie - française en Amérique tenait sa réunion plénière annuelle dans la ville de Québec de mardi à vendredi, la semaine dernière. Une trentaine des membres du Conseil, représentant toutes les provinces du Canada, et un grand nombre d'institutions qui envoient des délégués au Conseil, passèrent ces quatre jours à s'occuper de l'administration interne du Conseil et à étudier très sérieusement les grands problèmes qui occupent le peuple canadien-français. C'est ainsi que des commissions d'étude étudièrent le bilinguisme dans la fonction fédérale, la participation du Trésor fédéral dans l'éducation, le Livre blanc sur la radio-télévision au Canada, la religion et la langue à l'école, les relations du Conseil avec les Etats généraux du Canada français et les rapports entre le nouveau gouvernement de Québec et les groupes français hors du Québec.

Au cours de la réunion, il y eut plusieurs manifestations culturelles et sociales. Par exemple, le Conseil organisa le lancement de trois nouvelles oeuvres littéraires: un nouveau roman de Madame Reine Malouin, "la Princesse de la Nuit" et deux oeuvres historiques de l'Honorable Bona Arsenault, secrétaire de la province de Québec, dans le gouvernement Lesage, sur le peuple acadien, l'un en français et l'autre en anglais. Ce dernier est surtout destiné aux Acadiens répandus dans la Louisiane et dans les divers états américains. Il y eut également une visite officielle à Son Em. le Cardinal Roy et à Monsieur Gilles Lamontagne, maire de Québec.

Au cours de la réunion, le Dr Paul-Emile Laflèche de St-Boniface, qui avait représenté la province du Manitoba depuis nombre d'années, donnait sa démission pour cause de santé, et le Conseil acceptait la recommandation de l'Association d'Education du Manitoba qui recommandait, comme son successeur, l'honorable Louis Deniset, qui est actuellement président de cette association manitobaine. D'autres nouveaux membres sont: Messieurs Sarto Marchand, récemment nommé président du Conseil d'expansion économique du Québec et gérant général de la maison Melchers et Monsieur Marc Meunier, officier de relations extérieures au Canadien National, à Montréal, Monsieur le Juge Louis Lebel fut également élu comme un des représentants du Nouveau-Brunswick.

L'honorable Juge André Miville-Déchène a été réélu président du Conseil au terme de la session. Il aura comme vice-président Messieurs Armand Godin de Montréal et Alphonse Comeau de la Nouvelle-Ecosse. Le nouveau bureau du Conseil comprendra sept (7) administrateurs venant de l'extérieur du Québec sur un total de 15. Ce sont Messieurs Déchène et Comeau, Ernest Verrette et M. Gérald Robert de Manchester, New-Hampshire, M. Raymond Marcotte de Saskatoon et enfin M. Gérald Moreau de Victoria, B.C.

Le Conseil a délégué M. Moreau au congrès de la Fédération Canadienne-française de la Colombie qui aura lieu à Vancouver les 8 - 9 et 10 octobre prochain et le Juge Déchène au fête du cinquantenaire de l'Association du Manitoba, qui auront lieu les 11 et 12 et 13 novembre, à St-Boniface.

Enquête touristique dans les Territoires du Nord-Ouest

Le tourisme, quatrième source de revenus en importance dans les Territoires du Nord-Ouest, fait actuellement l'objet d'une étude approfondie.

"Cette étude a pour but de déterminer les goûts et désirs de nos touristes, a déclaré le commissaire B. G. Sivertz. A la lumière des résultats obtenus, nous escomptons pouvoir organiser nos installations et aménagement touristiques et récréatifs de façon à desservir au mieux les touristes qui se rendent dans les Territoires en nombre sans cesse croissant."

L'administration des Territoires du Nord-Ouest, qui a approuvé une dépense de $25,000 à cette fin, a confié l'étude à la société **Survey Research Limited**, de Don Mills (Ont.). Cette société a pour tâche d'estimer la densité de la circulation routière vers le nord sur la route du Mackenzie, la seule route d'accès aux Territoires du Nord-Ouest; le nombre de voyageurs en autocar ou en avion; les sommes dépensées; ainsi que de définir l'activité et les avis des personnes qui voyagent dans les Territoires.

"L'enquête nous permettra d'améliorer les points faibles de nos services touristiques et, à la fin, de faire du tourisme un élément encore plus important de l'économie de nos Territoires", a ajouté M. Sivertz.

Les préposés à l'enquête font stopper toute voiture non immatriculée dans les Territoires du Nord-Ouest au croisement de la route du Mackenzie et du 60e parallèle, pour informer les conducteurs qu'ils viennent de pénétrer dans les Territoires. Si les voyageurs se déplacent pour motifs personnels, pour visiter des parents, ou simplement pour le sport, ils sont priés de collaborer avec les enquêteurs en tenant un carnet de voyage, dit "Travelog", qu'ils remettront à leur sortie des Territoires. Le carnet sera retourné plus tard à ceux qui désirent le conserver.

Ces carnets, à couverture bleue, renferment deux pages pour chaque jour passé dans les Territoires. On demande aux voyageurs de noter ou d'inscrire ce qu'ils font pendant la journée, ce qu'il leur en coûte et à quel endroit ils se logent. Il y a un espace réservé aux plaintes ou griefs, par exemple la mauvaise nourriture, l'état de la route, bref, tout ce qui a pu les irriter. En tout, le carnet de voyage est bon pour dix jours. A la fin du carnet se trouve un questionnaire où l'on est prié de donner des renseignements sur la profession, l'instruction et l'âge des voyageurs, ainsi que sur les frais globaux du voyage.

D'autres enquêteurs agiront de même à l'égard des passagers d'avion ou des voyageurs en autocar.

Ceux qui collaborent avec les enquêteurs recevront une photographie primée, digne d'être encadrée, représentant une scène dans le Grand Nord, hommage du commissaire.

Le tourisme est l'une des industries qui prennent le plus d'ampleur dans les Territoires. Le chiffre estimatif des dépenses faites par plus de 5,000 touristes en 1964 est passé à $1,300,000, soit une augmentation de 30 p. 100 en regard de l'année précédente.

Au Canada

Un million en faux billets ont été imprimés en 1965

VANCOUVER — Environ pour $1 million de billets de banque contrefaits ont été imprimés par les faussaires canadiens en 1965, selon une brochure présentée à la conférence de l'Association canadienne des chefs de police à Vancouver.

Bien que les deux tiers de ces faux billets ont été saisis par la police avant d'être mis en circulation, plusieurs Canadiens ont perdu de l'argent parce qu'ils ne pouvaient les déceler.

Pourtant, le public peut facilement découvrir les faux billets, s'il est au courant de la haute qualité des billets de banque du Canada comparativement aux imitations, affirme la brochure.

La publication fait partie d'une série de huit brochures publiées par la Gendarmerie canadienne en vue d'obtenir l'aide des Canadiens dans la lutte contre le crime.

En dépit de toute l'habileté et de tout l'outillage qu'ils peuvent posséder, les faussaires n'obtiennent qu'un produit grossier au regard des billets imprimés par la British American Bank Note Co. et la Canadian Bank Note Co.

Les billets authentiques sont imprimés selon une méthode qui comporte l'utilisation d'une plaque d'argent leur conférant une qualité tridimensionnelle.

"Les faussaires ne peuvent reproduire cette qualité. Ils ne peuvent que simuler ses effest en deux dimensions."

Autres indices

Comme le même portrait de la reine apparaît sur toutes les coupures, la brochure recommande de comparer un billet suspect avec un billet de $1 propre. "Il est très improbable que le $1 soit contrefait", selon la publication qui indique que les faussaires ne perdent pas leur temps à reproduire des petites coupures.

Sur les billets véritables, chaque cheveu de la tête de la reine sera distinct. Sur les faux billets, la chevelure paraîtra trop claire ou trop foncée et les cheveux se confondront.

Il y a aussi l'impression de vivacité dans les yeux de la souveraine qui ne peut être reproduite par imitation. Sur les billets contrefaits, l'éclat des yeux sera inexistant.

On ne recommande pas de passer ses doigts sur l'encre ni de faire craquer le papier, ce qui ne serait pas deux bons tests. L'encre sur des billets authentiques peut également maculer.

Si vous ne pouvez voir ou sentir la différence, un billet réel sera facilement reconnaissable aux petits points verts dont il est tacheté.

Ces petits disques de papier qui ressemblent à des confettis sont placés dans la pulpe au cours de la fabrication du papier, afin qu'il y en ait quelques-uns sur chaque billet.

Ils sont visibles lorsqu'on place le billet à contre-jour.

Sur les billets authentiques, on peut habituellement les enlever avec l'ongle ou une épingle, tandis que sur les billets contrefaits, ils ne sont qu'imprimés à l'encre.

Hanoï se refuserait à tout choix entre Moscou et Pékin

HANOI — Hanoï s'efforce, et pour autant que l'on puisse en juger, s'efforcera encore dans l'avenir de tenir la balance égale entre Moscou et Pékin. Au moment ou certains observateurs croient pouvoir avancer que la RDVN aurait dans le conflit qui divise le mouvement communiste international opté pour l'URSS, l'impression prévaut à Hanoï que les Nord-Vietnamiens refusent un pareil choix. Moscou est trop loin, Pékin trop près, dit-on ici.

L'entretien avec M. Leonide Brejnev de M. Le Thanh Nghi, vice-Premier ministre de la RDVN, et membre du bureau politique du PC consacre sans doute les rapports cordiaux entre les deux pays, souligne-t-on à Hanoï mais ne constitue pas un événement exceptionnel. M. Nghi, négociateur attitré de tous les accords d'assistance militaire et économique, accomplit ainsi chaque année à la fin de l'été un voyage dans toutes les capitales socialistes pour mettre au point les programmes d'aide dont la RDVN bénéficiera l'année suivante.

On fait valoir en outre à Hanoï que les Nord-Vietnamiens dans la situation présente ont trop besoin du soutien moral et matériel de leurs deux alliés pour rompre avec leur traditionnelle politique de neutralité. Cette politique répond d'une part à des impératifs géographiques et stratégiques, l'aide soviétique devant transiter par la Chine pour atteindre Hanoï, et d'autre part au souci du Nord-Vietnam de préserver son indépendance nationale et donc de ne pas s'exposer à tout attendre d'un seul Etat.

Cette conviction est telle chez les observateurs de Hanoï qu'ils pensent que si la RDVN était acculée à un choix entre Moscou et Pékin, elle tenterait de se rabattre sur une formule d'indépendance nationale.

Les cheveux de Lennon remis à ses admirateurs

Hanovre — John Lennon, l'un des "Beatles" a coupé ses cheveux. Ils ont été rassemblés dans une enveloppe et remis à ses admirateurs. Le sacrifice de cette parure à eu lieu à l'hôtel qu'il occupe à Schwanstedt, en Basse-Saxe. Il va en effet se consacrer à son 1er véritable rôle d'acteur dans un film dont il sera la vedette avec Michael Crawford, intitulé "How I Won the War" (Comment j'ai gagné la guerre). Il est tourné en partie sur un terrain d'exercice de l'armée britannique du Rhin, à Bergen-Hohne, près de Munsterlager, en Basse-Saxe.

John Lennon campe dans ce film le personnage d'un officier enjoué et plein de fantaisie.

La nouvelle coiffure de l'idole: une raie haute et une courte mèche tombant sur le front. Il n'est pas tout à fait certain qu'il laissera repousser ses cheveux après le tournage du film. "La nouvelle coiffure me plaira peut-être également à la longue", a-t-il déclaré.

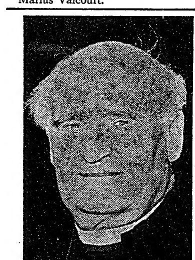
Réunion d'information à Hinton, samedi soir, le 24 septembre

Samedi soir prochain, des représentants de l'Exécutif provincial de l'A.C.F.A. se rendront à Hinton rencontrer le groupe des Canadiens français de l'endroit.

Cette réunion aura le même caractère que celle de Bonnyville et promet d'être fructueuse. Ce qui accentue l'importance de cette première rencontre, c'est l'aspect unanime de besoin d'organisation. La réponse qu'a obtenue le propagandiste lors de ses visites, témoigne en ce sens.

Voici les résultats: 37 adhésions, comprenant 33 familles et 4 célibataires. 8 adhèrent par cotisation simple, les autres profiteront du "Service de Sécurité familiale" se donnant une protection initiale de $41,540.00 à laquelle s'ajoute celle des épouses et des enfants estimée à $75,000.00 pour faire un total de $116,540.00; avec une moyenne d'âge de 34 ans pour les chefs de familles et un ensemble de 180 personnes, adultes et dépendants. Les noms des membres imprimés en caractère gras sont ceux qui avaient adhéré à l'A.C.F.A. avant la campagne faite par Monsieur Trottier.

Philippe Aubin
Jean Baudru
André Bourbeau
Mlle Denise Bourbeau
J. Paul Bourbeau
Louis R. Bourbeau
Albert Boutin
Roger Brassard
Clément Breton
François Brisson
Robert Clergue
J. Charles Dallaire
Wilfrid Delisle
Michel Demers
Jude Drapeau
Joseph Dubeau
David Fontaine
Jean Gagnon
Philippe Gamache
Bertrand Guimond
Eugène Guimond
Marc Guimond
Pierre Guimond
Tony Guimond
Yvon Guimond
Roland Jardin
Hector Jubinville
Robert Laramée
Onésime Lepage
Louis Lirette
Maurice Mercier
Zoël Mercier
Armand Poulin
Gaston Rioux
Denis Roussel
Jean-Roch Valcourt
Marius Valcourt.



Le Dr Arthur Michael Ramsey, archevêque anglican de Canterbury s'est fait l'avocat de l'unité entre les chrétiens de diverses religions au cours de son voyage au Canada. Il a particulièrement loué les efforts de l'Eglise catholique, à la suite de Vatican II, ainsi que la fusion des églises unie et anglicane du Canada.

Nouveau transcontinental du Canadien Pacifique en 1967

La compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique établira un deuxième service transcontinental de voyageurs au cours de la période allant du 30 avril du 28 octobre 1967. La compagnie continuera à évaluer, pendant cette année-là, la demande à laquelle le service transcontinental fait réellement face.

C'est la nouvelle qu'a communiquée, le président du Conseil privé, Me Guy Favreau. Ce dernier a fait tenir une lettre aux parties qui en avaient appelé de la décision du Canadien Pacifique d'interrompre le service ferroviaire de voyageurs "Dominion", leur demandant si ces parties désiraient réexaminer les recours qu'elles ont introduits à ce sujet devant le cabinet fédéral.

La lettre de Me Favreau inclut une copie d'une lettre du président du Canadien Pacifique, M. Ian D. Sinclair, datée du 18 août, adressée au ministre fédéral des Transports, M. J. Pickersgill.

Un deuxième service transcontinental

Dans sa lettre à M. Pickersgill, M. Sinclair note que sa compagnie prévoit une certaine intensification de ses affaires en 1967, année du Centenaire de la confédération, et de l'Exposition universelle.

"Afin de contribuer au succès de ces entreprises, nous avons décidé d'établir un deuxième service transcontinental de voyageurs, à partir du 30 avril 1967, jusqu'au 28 octobre 1967" précise le président du Canadien Pacifique. M. Sinclair s'attend à ce que la mise en circulation de ce deuxième train transcontinental "entraîne un important déficit" pour le Canadien Pacifique. Cette décision a cependant été prise, a-t-il ajouté, en vue de contribuer au succès du Centenaire du Canada, et de l'Expo.

"Le Dominion"

Dans sa lettre à M. Pickersgill, le président du Canadien Pacifique souligne que la décision de sa compagnie d'accroître volontairement les services transcontinentaux ne veut pas dire que les circonstances justifient actuellement le fonctionnement d'un autre train que le "Canadian" sur la route transcontinentale du Canadien Pacifique.

Selon M. Sinclair, cette décision ne doit pas être interprétée également comme un changement d'attitude du Canadien Pacifique face aux appels introduits devant le gouverneur-en-conseil, relativement à la décision de la commission des transports au sujet du "Dominion". On sait qu'en janvier 1966, le Commission a autorisé l'interruption du service du "Dominion".

Le président du Conseil privé Me Guy Favreau invite les parties qui ont appelé de la décision du Canadien Pacifique d'interrompre le service ferroviaire de voyageurs du "Dominion" de communiquer avec lui, si elles le désirent, au cas où elles voudraient réexaminer le recours qu'elles ont logé en ce qui concerne le "Dominion", à la lumière de la dernière décision du Canadien Pacifique d'établir un deuxième service transcontinental de voyageurs.

Editorial

Variations . . . sur un même terme

Dans le mémoire qu'il a présenté la semaine dernière à la conférence du régime fiscal, à Ottawa, le premier ministre de la province de Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré en substance "que son gouvernement entend bien faire reconnaître la nation canadienne-française, juridiquement et politiquement."

Louable en soi, cet énoncé ne devait pas manquer de susciter divers commentaires des autres participants et de la presse anglophone du pays. Au nombre des problèmes qu'il a suscité il y en a un — et pas des moindres — auquel nous voulons nous attarder; c'est celui de l'interprétation, selon que l'on parle l'anglais ou le français.

Durant la conférence de presse qui a suivi la rencontre, le premier ministre de l'Alberta, M. Manning, n'a pas manqué de déclarer qu'il n'approuvait pas la demande de M. Johnson parce que, à la base, il n'approuvait pas le concept d'une nation canadienne-française distincte.

D'aucuns diront que c'est là une prise de position radicale; mais à y regarder de plus près, elle se comprend assez facilement et n'est encore qu'un des nombreux problèmes soulevés par une interprétation différente des mêmes mots, selon que l'on est anglophone ou francophone.

Si l'on se réfère au "gros" dictionnaire Webster (Twentieth-Century), voici quelle définition on donne du mot **"nation"**:

"A body of people inhabiting the same country, or united under the same sovereign or government; as, the French nation, the American nation."

Si l'on se réfère plutôt au Petit Larousse, voici quelle est la définition que l'on nous donne du même mot:

"Communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire, et qui, du fait d'une certaine unité historique, linguistique, religieuse ou même économique, est animée d'un 'vouloir vivre commun'."

Il est vrai que Webster donne aussi une autre version, mais elle est spécialisée:

"In ethnology, a class of people distinguished by common descent customs, or language; a linguistic stock; a race."

On aura facilement reconnu les deux versions différentes de MM. Manning et Johnson; pour l'un c'est le Canada global, sous une seule entité tandis que pour l'autre c'est le Canada sous ses deux aspects anglophone et francophone.

Qui peut en vouloir à M. Manning de diverger d'opinion avec M. Johnson? Certes, il est bien facile de lui conseiller de consulter le premier dictionnaire français qui lui tombera sous la main, mais ce n'est pas là lui faire admettre notre façon de voir les choses; d'ailleurs, il pourrait tout autant conseiller à M. Johnson de consulter un dictionnaire anglais!

Ce genre de problème peut paraître assez insignifiant à certains; mais il n'en demeure pas moins qu'il est à la base de nombreux malentendus et préjugés qu'il importe de régler avant de poursuivre le dialogue entre nous, pour nous mieux comprendre et savoir ce que l'un attend de l'autre.

Dans le même ordre d'idées, il faut aussi dire qu'il existe (ou qu'il peut exister) deux interprétations différentes, en français, de ce que veut dire "la nation canadienne-française."

Et nous aimerions bien que le gouvernement de Québec donne sa version, claire et nette de ce qu'elle est pour lui.

S'il entend par là les seuls citoyens québecois, c'est se faire une drôle d'illusion.

Quand M. Johnson, ou qui que ce soit d'autre, décide de parler au nom de la nation canadienne-française, il doit alors compter avec tous les Canadiens français, dans quelque province qu'ils habitent. Il ne peut se permettre de l'oublier, sans quoi le bilinguisme que l'on revendique à l'échelle nationale n'a plus sa raison d'être et devient illusoire.

Ce million et plus de Canadiens français qui vivent en dehors des frontières québecoises ne doit pas représenter la quantité négligeable que l'on met de côté, ou à part. Bien au contraire, ils devraient être considérées pour ce qu'ils sont: un lien authentique, une présence essentielle dans le reste du Canada anglophone.

Il importe que le gouvernement du Québec en tienne bien compte dans l'élaboration de sa politique.

Jean-Maurice Olivier

Washington impose des normes de sécurité pour les voitures

WASHINGTON — Le président Johnson a signé une loi en vertu de laquelle le secrétaire au commerce est chargé d'établir des normes de sécurité pour les voitures du modèle 1968.

Des 26 normes prévues, les 17 premières devront être appliquées aux véhicules modèle 1967 achetés par le gouvernement et bien qu'aucune de ces normes ne doive légalement s'appliquer aux voitures achetées par le public avant 1968, la majorité d'entre elles ont été incorporées aux modèles 1967 par les fabricants.

Voici les principales:

Attaches pour les ceintures et baudriers à l'avant et à l'arrière; volant et colonne de direction escamotables; serrures et gonds de sécurité pour les portières; quatre feux de position clignotants, un commutateur permettant leur fonctionnement simultané en cas de panne ou autres raisons d'immobilité du véhicule; système de freins hydrauliques, y compris un système de secours au cas où les freins normaux ne fonctionneraient pas; contrôle de la pollution de l'air par l'application des normes proposées par les autorités fédérales; poignées et manivelles des portes placées en retrait ou faites de matières cédant facilement sous les chocs; coussinets placés au-dessus des sièges afin d'éviter les blessures au cou en cas d'arrêt brusque de la voiture et réservoirs d'essence et tuyaux d'alimentation faits de matières incassables.

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00 — 4 ans: $10.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 21 SEPTEMBRE 1966

300,000 enfants se préparent à l'Expo 67

En choisissant pour thème "Terre des hommes", le Mouvement Jeunesse en marche, qui groupe 300,000 jeunes, a voulu les ouvrir au sens international et au sens chrétien des autres.

Il ne s'agit pas seulement pour nos jeunes de ménager un accueil cordial aux millions de visiteurs, mais aussi de porter témoignage de leur culture française et chrétienne. La J.E.M. entraînera donc les enfants au cours de l'année à l'esprit d'échange, de partage. D'une part, recevoir le message que les jeunes des différentes nations peuvent leur apporter; d'autre part, communiquer aux autres leur propre joie de vivre, de rayonner leur culture et leur foi par les chansons, les jeux, l'ouverture au dialogue, leur tenue virile et sympathique.

Le programme de l'année 1965-1966 fait comprendre aux jeunes de la J.E.M. qu'ils doivent s'intéresser aux jeunes des autres pays (Japon, Inde, Afrique, Amérique latine, etc....), mais qu'ils doivent également commencer à s'aimer dans leur milieu le plus immédiat, à savoir la famille, l'école, la paroisse, le milieu des loisirs.

Ce n'est qu'en commençant à aimer leur prochain le plus proche qu'ils pourront aimer leurs frères des pays étrangers.

Les nombreux projets que les membres de la J.E.M. seront appelés à mettre sur pied durant la prochaine année scolaire sont tous conçus dans l'esprit de fraternité dont nous avons parlé plus haut. On trouvera ces projets, soigneusement présentés, dans les revues des diverses sections de la J.E.M., les revues J 3-4, J 5-6, Jeune "S" (7e), Etincelles (8e et 9e filles), Dossier R-15 (8e et 9e) garçons.

Educateurs et parents devront apporter une collaboration étroite pour dissiper chez les jeunes les préjugés qui pourraient les porter à se replier sur eux-mêmes au lieu de s'ouvrir aux autres.

L'expo 67 ne sera donc pas seulement pour nos jeunes un lieu de divertissement, elle les aidera à approfondir leur sens international et chrétien. Dans cette tâche, la J.E.M. accepte d'être en première ligne d'attaque. Par ses industries adaptées à la psychologie des jeunes, elle contribuera à la paix dans le monde et à l'amour fraternel des hommes: "Si tous les gars du monde, décidaient d'être copains.... Le bonheur serait pour demain."

Une nouvelle série d'obligations qui paieront le double

OTTAWA- On annonce que la nouvelle série d'obligations d'épargne du Canada qui sera mise en vente le mois prochain à l'occasion du Centenaire de la Confédération comportera un avantage sans précédent, soit de porter au double le montant investi.

En effet, le détenteur de ces obligations pourra doubler son investissement s'il attend jusqu'à l'échéance, soit en 1979 pour se faire rembourser le montant des obligations et des coupons d'intérêt alors en sa possession.

Cette nouvelle série donnera également le plus haut rendement enregistré depuis la mise sur le marché de la première série d'obligations du genre il y a 21 ans.

Dans un communiqué, le ministre des finances, M. Mitchell Sharp, note que cette nouvelle série "offre à l'investisseur des conditions sans précédent en plus de lui assurer tous les avantages des séries précédentes."

Les achats d'obligations d'épargne du Canada représentent déjà annuellement la somme approximative d'un milliard et le gouvernement fédéral espère accroître si possible le montant des épargnes personnelles en vue de combattre l'inflation.

La nouvelle série sera assortie pour la première fois de trois titres d'intérêts composés qui viendront s'ajouter aux coupons portant intérêt jusqu'à l'époque de l'échéance.

Ces titres seront émis successivement aux détenteurs des obligations qui s'abstiendront de réclamer le remboursement des coupons d'intérêt. La somme accumulée des coupons et des titres aura pour effet de doubler le montant de l'obligation.

Datées du 1er novembre 1966, ces nouvelles obligations donneront un rendement moyen de 5.48 pour cent par année à ceux qui les conserveront jusqu'à l'échéance. L'intérêt est remboursable annuellement et sera de cinq pour cent pour les quatre premières années, de 5½ pour cent pour les trois années suivantes, de 5¾ pour cent pour la huitième année et de six pour cent pour les cinq dernières années.

Comme d'habitude, ces obligations pourront être encaissées en tout temps à n'importe quelle banque canadienne. Elles rapporteront alors à leur détenteur le plein montant plus l'intérêt accumulé à cette date.

Ces obligations seront mises en vente le 3 octobre et seront payables comptant ou à tempérament. Les banques, les courtiers en placement, les courtiers en valeurs, les sociétés de gestion et les maisons prêteuses sont autorisés à en faire la vente. Leur valeur sera de $50 à $5,000.

A titre d'exemple, voici comment se fera l'octroi de titres d'intérêts composés pour une obligation d'une valeur de $100: si le détenteur d'une telle obligation conserve les coupons annuels d'intérêt pour les sept premières années, il a droit à son premier titre d'intérêts composés d'une valeur de $6.50. Ainsi le montant de l'intérêt accumulé s'élèvera à $43. Le titre lui sera alors remboursable s'il le désire.

Après les six années suivantes, les coupons d'intérêt et un deuxième titre d'un valeur de $5.25 aumenteront l'intérêt accumulé d'une valeur de $41.

Si le détenteur garde toujours en sa possession les 13 coupons d'intérêt et les deux titres, un troisième titre de $16 lui sera remis, ce qui portera la valeur totale de l'obligation et de l'intérêt à $200 en date du 1er novembre 1979.

Le porte-film

Le Canada est un des premiers pays du monde qui se soit rendu compte que les effets biologiques de l'exposition d'un travailleur aux rayons ionisants peut porter atteinte à la santé de la population.

Depuis 1951, le gouvernement entretient un service qui a pour fonction de mesurer le degré d'exposition des travailleurs en radiologie, soit dans l'industrie et la recherche, soit dans le domaine hospitalier.

Les travailleurs en radiologie disposent d'un porte-film qu'ils portent à hauteur de taille ou de poitrine. Le film qui s'y trouve a les mêmes dimensions que le film que les dentistes utilisent pour radiographier les dents de leurs clients.

Les rayons qui frappent le film l'obscurcissent. Plus le film est noir une fois développé, plus l'exposition a été forte.

Pour une somme minime, on distribue toutes les deux semaines des films à être portés sur soi. Ces films sont ensuite retournés à Ottawa où ils sont examinés, mesurés et analysés à la calculatrice.

En 1951, il y avait environ 200 travailleurs en radiologie qui portaient ces films. Aujourd'hui, le chiffre s'élève à près de 16,000.

Le CP paiera des taxes dans l'Ouest

Le ministre des transports M. Pickersgill a annoncé que le Pacifique Canadien avait décidé de renoncer volontairement à un privilège constitutionnel vieux de 1880 qui accorde à cette entreprise une exemption de taxes municipales tout au long de ses lignes principales au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

D'autre part le ministre a fait savoir qu'il n'était pas nécessaire d'avoir recours à une mesure législative spéciale pour inciter le Canadien National à payer désormais des taxes municipales analogues dans les provinces maritimes.

M. Pickersgill a qualifié la décision du Pacifique Canadien d'événement historique. Le CP deviendra contribuable en trois étapes successives d'une année chacune.

Sans l'accord volontaire de la compagnie, le gouvernement n'aurait jamais pu l'obliger à se soumettre à l'impôt municipal dans les Prairies. En effet, la garantie constitutionnelle est explicite et il aurait fallu recourir aux bons offices de Londres pour modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

"Une bonne raison de plus pour rapatrier la constitution", a dit M. Pickersgill tout joyeux.

De l'Empire au Commonwealth

par Sir Kenneth Bradley

Les protectorats du Bechuanaland et du Basutoland, en Afrique Australe, deviendront des états indépendants et membres de plein droit du Commonwealth le 30 septembre et le 4 octobre respectivement. Le Bechuanaland prendra le nom de Botswana et le Basutoland celui de Lesotho.

Il y a dix ans, la Grande-Bretagne avait en Afrique 14 dépendances comptant un total de quelque 90 millions d'habitants. En octobre prochain il ne lui en restera plus que deux: la Rhodésie, qui est une colonie autonome depuis 43 ans, et le Swailand, aux frontières de l'Afrique du Sud et du Mozambique, qui deviendra pleinement indépendant d'ici 1970.

Nouvelle théorie

Cet état de choses représente en lui-même une remarquable réalisation, mais ce n'est là qu'un aspect d'une évolution beaucoup plus large et beaucoup plus longue qui a en fait commencé il y a un peu moins de 100 ans, en 1867, lorsque le Canada obtint son autonomie. Lord Durham avait, en 1839, émis l'idée nouvelle selon laquelle le loyalisme des sujets coloniaux de la Grande-Bretagne envers la mère-patrie ne se trouverait pas affaibli mais renforcé si on accordait l'autonomie aux colonies. L'acceptation de cette théorie amena l'indépendance non seulement du Canada mais, au début de notre siècle, de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de la Nouvelle-Zélande. Elle fournit aussi la base de la politique de la Grande-Bretagne envers ses autres dépendances.

Cette politique n'a pourtant pas été suivie de façon continue, en particulier à l'apogée de l'impérialisme victorien à la fin du XIXe siècle, où l'Inde était considérée comme le plus beau joyau de la couronne impériale et où de nouveaux territoires africains passaient sous l'administration britannique. Mais elle a été complètement reprise pendant la période d'entre les deux guerres, bien que les Anglais aient alors estimé que le temps jouait en leur faveur.

Ils pensaient qu'ils pouvaient, pendant encore une génération, peut-être, poursuivre progressivement et en toute tranquilité l'élaboration de traditions et d'institutions démocratiques qui devraient ultérieurement assurer aux peuples coloniaux une transition plus aisée à l'indépendance ainsi qu'un gouvernement stable et l'équilibre économique.

Mais, en 1947, il se produisit un grand saut en avant qui devait aboutir en vingt ans à l'indépendance de toutes les grandes colonies, comptant au total 670 millions de personnes.

On trouva une solution au problème de la péninsule de l'Inde.

Tous les efforts faits par les dirigeants musulmans et hindous pour établir une unité permettant de garantir l'existence d'une Inde pacifique et unie ayant échoués, on accepta la demande des Musulmans qui réclamaient la formation d'un état séparé.

La péninsule indienne fut divisée en deux états, l'Inde et le Pakistan, et les deux pays, avec une population totale de plus de 400 millions de personnes, devinrent indépendants et demandèrent tous deux à être membres de plein droit du Commonwealth. Cet état de choses changea complètement le visage du Commonwealth. Il n'était plus "blanc", 80% de ses habitants étant maintenant des gens de couleur.

Autre fait d'une importance peut-être encore plus grande: on accepta une proposition de M. Nehru demandant que l'Inde devienne une république mais puisse tout de même rester membre du Commonwealth, bien que l'allégeance à la couronne britannique eut toujours été l'une des conditions de l'appartenance au Commonwealth. M. Nehru déclara que cette condition ne serait pas considérée acceptable par son peuple qui aurait l'impression que la domination britannique n'avait pas vraiment pris fin.

Il suggéra que, même une fois devenue république, l'Inde serait toujours prête à reconnaître le souverain britannique comme "chef du Commonwealth et, en tant que tel, comme symbole de son unité". Cette suggestion révolutionna non seulement les idées de la Grande-Bretagne et des "dominions blancs" concernant l'avenir du Commonwealth, mais aussi celles de toutes les autres dépendances d'Asie et d'Afrique dont les peuples n'avaient pas de "liens de sang" avec les Britanniques.

Vers 1950, à la suite des convulsions causées par la guerre dans le monde entier, il se produisit partout parmi les peuples sujets une poussée soudaine et impressionnante de nationalisme. En Angleterre même, ce sentiment se refléta dans la conviction croissante que tous les peuples avaient le droit de se gouverner eux-mêmes. C'était, après tout, pour préserver ce droit qu'on avait fait la guerre.

Par suite de toutes les pressions exercées en Grande-Bretagne et dans les pays d'outre-mer, les gouvernements britanniques d'après-guerre durent reconnaître qu'en politique coloniale, ils n'avaient plus le temps pour eux et que l'indépendance devrait être accordée beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait pensé.

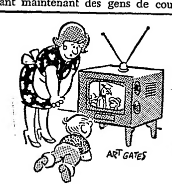
En conséquence, pendant les vingt ans écoulés entre 1947 et la fin de 1966, plus de 30 territoires coloniaux britannique seront devenus pleinement indépendants. Tous, excepté la Birmanie, la Somalie britannique et le Cameroun de Sud, ont librement choisi de demeurer au sein du Commonwealth, soit en tant qu'états séparés, soit après avoir décidé de se joindre à d'autres pays voisins pour former de nouvelles fédérations. Le Commonwealth compte maintenant 23 membres de plein droit, dont la Grande-Bretagne, ce nombre comprend le Botswana, le Lesotho et la Barbade qui deviendront tous indépendants au cours des quelques mois à venir.

C'est là à n'en pas douter, une réalisation remarquable, unique dans l'histoire de l'humanité. Et le fait le plus frappant est qu'aucun peuple n'a été obligé de lutter pour sa liberté et de l'acquérir par le force.

Il y a eu dans certains pays, aux derniers stades délicats de l'évolution politique, des désordres créés par des mouvements nationalistes naturellement impatients, mais en définitive l'indépendance a toujours été déclarée en plein accord avec la Grande-Bretagne et les liens d'amitié ont continué. Cela est dû tout autant à la sagesse et à la modération des dirigeants nationalistes qu'à celle des Britanniques eux-mêmes. L'évolution s'est faite essentiellement sur la base de la coopération.

Le Commonwealth d'aujourd'hui n'est pas une simple survivance de l'Empire et n'est pas non plus un système destiné à rendre plus aisée la disparition d'un Empire. Le Commonwealth représente une conception entièrement nouvelle d'association, au sein de laquelle la Grande-Bretagne est sur un pied d'égalité avec tous les autres pays.

Ce n'est ni une union politique, ni une alliance militaire, ni un bloc économique. Sa force réside moins dans sa politique-domaine où ses membres sont souvent d'opinion différente — que dans le grand héritage commun d'idées et d'institutions laissé à tous les peuples du Commonwealth par leur association passée avec la Grande-Bretagne.



"Si tu veux bien sortir dehors, nous irons au théâtre en plein air"

Une tradition

Jean et Louise sont camarades depuis toujours.

—Est-ce que tu voudras m'épouser plus tard? demande Jean.

—Non, c'est impossible!

—Pourquoi?

—Dans la famille, on se marie toujours entre nous. Papa a épousé maman, grand-père a épousé grand-mère....

Vie féminine...

Quelques habitudes culinaires d'il y a cent ans

En présentant sa collection de toilettes de mariage, dite du Centenaire, la maison Portrait Gowns, de Montréal, a fait revivre non seulement l'élégance de l'époque où est née la Confédération mais aussi les habitudes culinaires alors en usage.

Les Jeunes Canadiennes qui se marieront au cours de l'automne et de l'hiver prochains auront pris le grand engagement de leur vie au cours d'une année extrêmement importante pour tous les Canadiens et dont ceux et celles de leur génération, spécialement, se rappelleront longtemps. Nul doûte qu'elles auront voulu accorder beaucoup d'attention non seulement à leur toilette mais aussi au repas qui sera servi à leurs invités. Pour leur donner l'exemple, peut-être, de ce qui peut se faire dans l'esprit de la tradition, Portrait Gowns a offert à la presse, en plus du spectacle de sa collection, un déjeuner tout à fait spécial.

On avait eu recours à Mme Jehane P. Benoit, dont la réputation d'experte en ce domaine n'est certes plus à faire, pour dresser le menu. Mme Benoit a pris la peine de rechercher de quoi se délectaient les Canadiens d'il y a cent ans. Les hivers ont toujours été durs, chez nous, et il est évident qu'à une époque où le transport des denrées venant de l'étranger présentait de difficiles problèmes, la variété des aliments dont disposaient les ménagères n'était pas ce qu'elle est maintenant. Mais, comme le fait remarquer Mme Benoit, les Canadiennes savaient fort bien tirer parti de ce qu'elles avaient sous la main. Le maïs, par exemple, était moulu en farine, pour le pain, servi comme légume, avec de la viande, et accommodé en dessert, avec du sirop d'érable.

Beaucoup de plats dont se nourrissaient les Canadiens d'alors trahissent les origines ethniques des gens qui peuplèrent notre pays.

Ainsi, les traditions culinaires françaises s'imposèrent avec force dans toute l'Amérique du Nord, depuis le Labrador jusqu'à la Nouvelle-Orléans, grâce aux audacieux explorateurs français. Les Loyalistes nous firent connaître les épices que leurs inlassables navigateurs rapportaient des Indes, à Boothby Harbour et à Nantucket.

Il y a cent ans, les repas de fête se composaient d'environ une douzaine de services différents; leur préparation demandait parfois plusieurs jours de travail. Le chef Doseger, du Windsor. hôtel historique de Montréal, a donc simplifié un peu pour le lunch que la maison Portrait Gowns a offert à la presse.

Le repas commença par un consommé français Amandine et se poursuivit un peu comme une randonnée dans l'histoire culinaire du pays. On servit des Alouettes sans tête à la canadienne, tranches de jambon roulées autour d'une garniture au chutney. Le chutney nous venait autrefois des Antilles et le jambon présentait cent goûts différents car chaque fermier avait sa manière à lui de le fumer et de l'assaisonner. M. Cousineau, gourmet authentique et responsable, au Windsor, du service des banquets, affirme que la garniture des Alouettes sans tête n'était pas toujours faite de chutney mais bien plutôt de tomates cultivées ici et confites ensuite au vinaigre et à la moutarde. Après 1867, ce plat fut servi avec du pouding Yorkshire, spécialité de la cuisne anglaise.

Le clou du repas, toutefois, fut le dessert pour lequel on avait emprunté, aux archives des Ursulines de Québec, une vieille recette qui y est gardée précieusement. Les religieuses ont des droits exclusifs sur le nom de cette recette et n'accordent que rarement la permission de l'utiliser. Ce plat a, comme principaux ingrédients, de la rhubarbe et dés fraises; ces fruits poussaient alors à l'état sauvage. Cette friandise est relevée de zeste d'orange et d'eau de rose. Les oranges étaient rares au Canada, il y a cent ans. On pense que les pelures d' o r a n g e s étaient soigneusemnet mises de côté, d'une saison à l'autre, pour être ensuite utilisées dans des plats comme celui-ci.

Septembre, mois consacré à l'arthrite

Comme toutes les autres maladies rhumatismales, l'arthrite est l'affaire de tout le monde, car tout le monde peut en être atteint.

En effet, plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants sont atteints d'arthrite au Canada. Il existe plus de 3,000 jeunes arthritiques au Canada, et il y a trois fois plus de femmes que d'hommes qui sont victimes de l'arthrite déformante.

Grâce aux diverses recherches qui sont effectuées, la lutte contre l'arthrite commence à donner des résultats. Votre collaboration peut assurer la victoire dans la lutte contre cette maladie très répandue. Aidez votre Société canadienne de l'arthrite à s'occuper des arthritiques aujourd'hui et à trouver un remède efficace dans un avenir rapproché.

L'agneau est toujours bon... et peu dispendieux

Les recettes d'agneau participent à la lutte contre l'inflation et contribuent à alléger les budgets familiaux déjà bien déséquilibrés par les dépenses occasionnées par la rentrée des classes et par la courbe ascendante du coût de la nourriture.

Les ménagères canadiennes peuvent réellement réduire leur budget de viande de quelques dollars en servant bimensuellement l'agneau de la Nouvelle-Zélande.

Servez le rôti de dimanche au repas de lundi. "Pour la somme de $2.40 environ, vous pouvez préparer deux plats délicieux", révèle Louise Lemieux, économiste ménagère du Centre d'Information de l'Agneau de la Nouvelle-Zélande.

Un gigot d'agneau du Printemps de la Nouvelle-Zélande de 3½ livres se prêtera harmonieusement à la préparation d'un rôti à se pourlécher les babines pour le repas de dimanche, tout en fournissant assez d'agneau cuit pour réussir l'une de ces recettes plus appétissantes les unes que les autres — truffes d'agneau aux poivrons, bouchées d'agneau délicatement assaisonnées, ou pittoresque lambaroni en casserole.

Ce trio savoureux permet la préparation de repas aussi rapides qu'économiques . . . $1.20 environ pour chaque repas pour quatre personnes.

Voici une excellente recette que vous aimerez servir à votre famille.

Truffes d'Agneau aux Poivrons

4 poivrons verts doux
2 cuillerées à soupe de beurre ou de margarine
1½..tasses d'agneau désossé, hâché et cuit
¼ de tasses d'oignon tranché
1½ tasses de riz cuit
½ cuillerée à thé de sel
Quelques grains de poivre
¼ de cuillère à thé de basilic doux
3 cuillerées à soupe de sauce piquante (ketchup)
1/3 de tasse de céleri coupé en dés
1 tomate, pelée et coupée en tranches
¼ de tasse de fromage Cheddar râpé.

Ecoter les poivrons et en ôter les graines et la pulpe. Faire mijoter pendant cinq minutes dans de l'eau salée bouillante. Enlever et laisser infuser les poivrons, les rogner et les laisser égoutter à fond. Faire fondre du beurre dans une poêle et ajouter de l'agneau et des oignons, remuer et laisser mijoter à température moyenne pour faire rissoler légèrement. Ajouter du riz, du sel, du poivre, du basilic doux, du ketchup, du céleri et de la tomate et mélanger fortement. Truffez les poivrons avec le mélange et coiffer le tout de fromage.

Laisser mijoter dans la poêle en y ajoutant environ ½ pouce d'eau chaude. Faire cuire dans un four pré-chauffé à 350° F.

Donne 4 portions.

Lambaroni en casserole

2 tasses de pâtes alimentaires en coude (une tasse environ)
¼ de tasse de beurre ou margarine
1½ tasse de tranches d'agneau désossé
1 oignon de grandeur moyenne, coupé en tranches fines
1 boite (10 oz.) de crème de soupe de céleri
½ cuillerée à thé de sel
¼ de cuillerée à thé de poivre
¼ de cuillerée à thé de thym
½ tasse de tranches de poivrons verts
2 tomates, pelées et coupées en dés.
½ tasse de fine chapelure bien sèche
3 cuillerées à soupe de beurre fondu

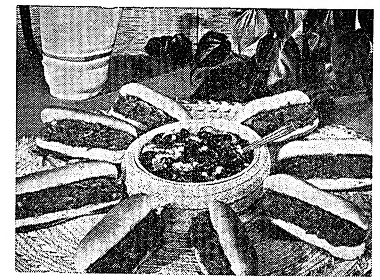
Faire mijoter les macaronis dans de l'eau salée bouillante jusqu'à cuisson et laisser égoutter. Faire fondre dans la poêle ¼ de tasse de beurre; ajouter de l'agneau et de l'oignon et, remuant le tout, laisser rissoler à température moyenne; déverser le mélange sur les macaronis; ajouter de la soupe, du sel, du poivre, du thym, des poivrons verts et des tomates; mélanger à fond. Remuer le tout dans une casserole d'une capacité de 2/4 légèrement graissée.

Coiffez le tout de chapelure et de 3 cuillerées de beurre fondu. Faire cuire à découvert dans un four préchauffé à 350° F pendant 35 minutes ou jusqu'à bouillonnement. Fait 4 portions.

Bouchées d'agneau

1½ tasses d'agneau désossé, émincé et cuit
1½ tasses de purée de pommes de terre
2 cuillerées à soupe d'oignon râpé
2 cuillerées à soupe de persil coupé en dés
½ cuillère à thé de sel
1/8 de cuillère à thé de poivre
1 cuillère à thé de sauce Worcestershire.

Mélanger à fond le tout et en mouler 8 bouchées. Faire cuire dans la poêle dans une petite quantité de graisse chaude, faisant cuire prudemment chaque côté. Servez très chaud avec de la sauce chili ou coiffer chaque bouchée d'une tranche de tomate. Donne quatre portions.



Quand le poulet créole monte vers le nord

A la fin du seizième siècle, Henri IV déclara à son peuple: "Si Dieu me prête vie, je désire rendre le pays assez prospère pour que chaque Français puisse, le dimanche, mettre la poule au pot."

L'expression est devenue signe d'aisance, et si c'est là une norme, les Canadiens n'ont jamais été plus prospères car le poulet figure très souvent à nos menus. Il est d'ailleurs peu coûteux de nos jours, et il n'a jamais été meilleur.

Voici une recette adaptée d'une spécialité du Sud: les Petits pains au poulet Créole — dont les petits pains, bien sûr, sont de chez-nous. Pour un buffet intime, un plat de fèves au lard et de maïs en grains, s'harmonisera à merveille avec la saveur piquante de ces nouveaux sandwichs.

2 c. à soupe de beurre ou margarine
¼ de tasse d'oignon haché fin
1/3 de tasse de poivron vert haché fin
1 tasse de poulet (ou dinde) cuit, coupé en dés
⅛ tasse de purée de tomate
8 petits pains à hot dogs
¼ de tasse d'olives farcies hachées
½ c. à thé de sauce Worcestershire
¼ de c. à thé de poudre Chili
⅛ de c. à thé de poivre
¼ de c. à thé de sel

Fondre le beurre dans une poêle et faire dorer l'oignon, le poivron et le céleri jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajouter le poulet, la purée de tomate, les olives, la sauce Worcestershire, la poudre Chili, le sel et le poivre. Laisser mijoter dix minutes, en remuant fréquemment. Garnir chaque petit pain avec 1/3 de tasse de poulet Créole. **QUANTITE:** 8 petits pains au poulet Créole.

POUR CEUX QUI DEJEUNENT ... SUR LE CHANTIER

Si votre mari travaille durement à l'extérieur la plus grande partie de la journée, il a besoin d'un bon déjeuner dans sa boite à lunch. Des sandwichs doublement substantiels, un surplus de sucreries pour lui redonner de l'énergie et un breuvage nourrissant ou une soupe sont l'essentiel d'un tel repas. Choisissez des aliments qui se mangent facilement même sans les commodités habituelles, puisqu'il s'installe souvent sur un madrier ou sur un coin de gazon pour déjeuner et se reposer le midi. Enveloppez chaque aliment séparément pour les préserver de la poussière pendant qu'il casse la croûte. Il appréciera certainement un flacon de jus de fruit bien frais pour se désaltérer ou se rafraîchir à divers moments de la journée. Dans les grandes villes, plusieurs usines et chantiers sont desservis par des cantines mobiles. Dans ce cas, préparez son lunch de manière à compléter les aliments qu'il pourra se procurer sur place.

Le chou-fleur, légume aristocratique

Le chou-fleur est loin d'être une nouveauté: on le retrouve dans l'histoire, au 6ième siècle avant Jésus-Christ. Au début, le chou-fleur était cultivé le long de la côte méditerranéenne; plus tard on le retrouve en Angleterre. Ce sont les Anglais qui, à leur tour, introduisirent ce légume aristocratique au Nouveau-Monde. Toutefois, c'est seulement durant les quarante dernières années que le chou-fleur est devenu une récolte importante en Amérique du Nord.

On peut se procurer du chou-fleur frais presqu'à l'année longue, mais pourquoi ne pas en profiter maintenant, alors qu'on le retrouve en abondance sur les marchés locaux? Choisissez, de préférence, un chou-fleur blanc ou d'un blanc crémeux, entouré de feuilles d'un vert frais. La pomme doit être propre, pesante et ferme. Un chou-fleur taché, à feuilles jaunies ou à fleurons qui se détachent facilement ne constitue pas un bon achat, car il est trop mûr.

La préparation du chou-fleur est facile et rapide. Vous pouvez le cuire en entier avec les feuilles. Ou, si vous préférez, séparez-le en plusieurs fleurons individuels. Les fleurons provenant d'un chou-fleur de grosseur moyenne demandent environ 10 à 15 minutes de cuisson dans ¾ tasse d'eau bouillante salée. Un chou-fleur entier requiert environ 15 à 25 minutes de cuisson, dans 1½ tasse d'eau bouillante salée. Un chou-fleur moyen, pesant environ 2½ livres, suffit pour 6 portions.

Les fleurons de chou-fleur, crus ou marinés, sont de populaires additions au plateau de hors-d'oeuvre ou au bol à salade. Le chou-fleur cuit s'accompagne volontiers de sauces, particulièrement de hollandaise et de sauce au fromage. Il peut être servi avec d'autres légumes, comme les tomates, ou encore cuit au four.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont expérimenté les alléchantes recettes de chou-fleur que voici:

Chou-fleur et tomate au gratin

1 chou-fleur moyen
¾ tasse d'eau bouillante
½ c. à thé de sel
6 tranches de bacon, en morceaux de ½ pouce
3 c. à table de gras de bacon
1½ tasse de chapelure
3 tomates moyennes, tranchées
2 c. à table d'oignons verts, hachés
¼ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de fenouil .
¾ tasses (3 onces) de fromage cheddar, râpé

Parer le chou-fleur et séparer les fleurons. Laver et cuire dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce que tendre, 5 à 10 minutes.

Faire frire le bacon jusqu'à ce que croustillant. Ajouter bacon et graisse de bacon à la chapelure. Mêler légèrement.

Placer des tranches de tomates, parsemées d'oignons verts dans un plat à four de 9 pouces, graissé. Saupoudrer d'assaisonnements. Disposer sur les tomates, les fleurons de chou-fleur. Etendre chapelure et bacon sur les fleurons. Couvrir et cuire à 400°F; 10 minutes; découvrir et continuer la cuisson jusqu'à ce que les légumes soient tendres et la chapelure dorée, environ 5 minutes. Saupoudrer de fromage et remettre au four jusqu'à ce que le fromage fonde, 2 à 3 minutes. 6 portions.

Chou-fleur à la crème sure

1 chou-fleur moyen
¾ tasse d'eau bouillante
½ c. à thé de sel
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
1½ tasse de crème sure commerciale
½ tasse (2 onces) de fromage cheddar, râpé
1 c. à table de graines de sésame

Parer le chou-fleur et séparer les fleurons. Laver et cuire dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce que tendre, 10 à 15 minutes.

Faire fondre le beurre et y incorporer farine et assaisonnements. Ajouter graduellement la crème sure et cuire sur feu doux, en brassant de temps à autre, jusqu'à ce que la sauce épaississe.

Déposer le chou-fleur dans un plat à four et y verser la sauce. Saupoudrer de fromage et de graines de sésame. Cuire au four jusqu'à ce que le fromage fonde, 2 à 3 minutes. 6 portions.

Votre eau est-elle bonne ?

Le public s'inquiète beaucoup présentement des ressources en eau fraîche, mais la pollution des eaux semble toujours relever de l'initiative privée. L'eau qui est polluée par des égouts domestiques ou industriels doit être traitée par des produits chimiques ou bouillie. Si vous doutez de la pureté de votre approvisionement d'eau, communiquez avec votre ministère provincial ou votre service local de santé.

Les baleines de jadis étaient terriennes

MOSCOU — Un savant soviétique vient de découvrir sur une baleine pêchée dans les eaux de l'Extrême-Orient soviétique, des éléments d'oreille. Selon la "Komsomolskaya Pravda", le biologiste A. Ravnine a décelé sur l'animal des éléments de pavillon auriculaire, et cette découverte serait la preuve qu'il y a des millions d'années les ancêtres des baleines vivaient sur la terre ferme. Le journal rappelle, à l'appui de cette thèse, qu'il y a quatre ans, deux autres savants soviétiques, MM. V. Zemski et A. Berzine, firent sensation en découvrant un cachalot muni de jambes.

La présidente nationale de la CWL

CORNWALL, Ont. — La nouvelle président nationale de la Catholic Women's League du Canada, qui a toujours rêvé de devenir écrivain, marque déjà un bon essai dans cette direction.

Mme H. T. Donihee, de Cornwall, Ontario, a écrit une chronique sur le bridge, et un poème qui est une prière inspirée par son travail à la Société de l'aide à l'enfance de Cornwall.

Cette prière a fait suite à une enquête sur une famille dont les enfants avaient été abandonnés par leurs parents.

Mme Donihee se demandait comment la chose avait pu se produire à Cornwall sans que les voisins s'en rendent compte et apportent leur secours.

Elle découvrit que cette famille habitait non loin de sa propre demeure et apporta sa contribution avec d'autres personnes pour signaler le cas.

Chaque soir, elle récitait cette prière qui devint un poème, lequel a obtenu l'imprimatur de l'évêque d'Alexandria et fut publié.

Mme Donihee a une prédilection pour le jeu de bridge, et elle a enseigné aux aveugles à jouer des cartes en braille. Elle est membre de la Ligue depuis 1947, et s'occupe de nombreuses activités relatives au service social.

Cette veuve, mère de trois enfants, a été élue à la présidence au congrès annuel de la Catholic Women's League tenu à Hamilton.

Le Saviez-vous?

L'abeille possède une faculté d'adaptation si extraordinaire qu'elle peut vieillir rapidement si les circonstances l'exigent, ou, chose incroyable, rajeunir. Sélection du Reader's Digest de septembre signale, par exemple, qu'en plaçant des ouvrières séniles sur un couvain isolé, on a vu leurs glandes se régénérer et les abeilles se remettre à sécréter de la gelée pour nourrir les larves.

A méditer . . .

Le coût moyen d'obturation d'une dent suffirait à mettre une quantité d'eau fluorée à la disposition d'un particulier pour une période d'environ 50 années.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

J'ai 15 ans, mesure 5'4" et pèse 110 livres; suis-je normale? Je n'ai pas beaucoup d'appétit.

Florence

Il n'existe malheureusement pas de tables de poids avant 18 ans, peut-être justement parce que tout est possible avant cet âge. De toute façon, vous ne me semblez pas trop maigre . . . Une alimentation bien balancée et un bon tonique vous aideraient sans doute en ce qui concerne votre appétit. Surtout à votre âge, rappelez-vous qu'il est important de manger des aliments contenant des protides et des protéines comme par exemple les oeufs, le fromage et les viandes. Quant aux vitamines et sels minéraux, vous les trouverez dans les fruits, les légumes et le lait; les chocolats, les graisses et les pâtisseries vous fourniront les calories requises (mais ne mangez pas que cela!).

Croyez-vous que le port de lunettes puisse m'empêcher de réaliser mon rêve qui est de devenir hôtesse de l'air? J'ai de la difficulté à voir loin et je n'aimerais pas porter des lunettes de toute façon.

Riquette

Il est probable que ne pourrez devenir hôtesse si vous portez des verres ordinaires mais vous devez être au courant qu'il existe des verres de contact qui sont, à toute fin pratique, invisibles? Ceux-ci sont toutefois plus dispendieux. Si j'étais à votre place, j'irais consulter un bon oculiste pour voir ce qui en est; avant de réaliser votre rêve il vous reste combien d'années d'études? Vous aurez alors besoin de posséder une vision parfaite et dites-vous bien aussi que les montures modernes ne déparent plus, que souvent elles embellissent celles qui les portent.

Je vous pose trois questions: 1) croyez-vous que l'onguent dont je vous donne le nom soit bon pour les rougeurs qui parsèment mon visage? 2) Est-ce vrai qu'il est bon de s'éponger le visage le matin avec de l'eau qui provient du dégivrage du réfrigérateur? 3) Existe-t-il une méthode pour bien apprendre à lire en français?

Mme D.

Et voici mes trois réponses: 1) Je suppose que cet onguent est bon pour vous puisque vous ajoutez, en même temps que le nom, cette phrase bien importante: "C'est mon médecin qui me l'a conseillé" 2) On dit en effet que ce traitement est bon et donne une peau fraîche 3) La seule vraie méthode que je connaisse est de lire beaucoup et souvent de bons ouvrages français (et il n'en manque pas!) avec, si c'est nécessaire au début, un bon dictionnaire à la main. C'est là un entraînement comme un autre et vous ne le regretterez sûrement pas.

Je suis affligée d'une véritable calamité que je ne connaisais pas alors que j'étais jeune fille; il paraît (c'est mon mari qui me le dit!) que je ronfle toutes les nuits. Vous croyez que ça se corrige?

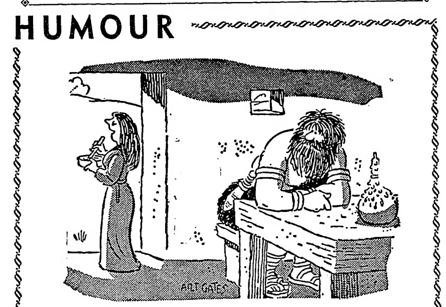
Colette

Bien sûr! et rassurez-vous, ce n'est tout de même pas un défaut! Le ronflement est produit par les vibrations de l'extrémité du palais sous l'action de l'air que l'on aspire et qui passe au fond de la bouche. Si donc on ne respire que par le nez, aucun problème. Je ne crois pas aux trucs populaires (pincer le nez, etc.), qui peuvent quelquefois réussir temporairement. Voyez plutôt un médecin qui décèlera peut-être un polype qu'une très légère intervention chirurgicale enlèvera facilement. L'homme à voir est un oto-rhino-laryngologiste.

Ne l'oubliez pas !

Danse du Comité des Jeunes de l'A.C.F.A.
samedi soir, 24 septembre, à 8h.30 p.m.
au gymnase de l'école du Sacré-Coeur

HUMOUR



"Goliath, pourquoi n'irais-tu pas à l'extérieur voir ce que te veut ce jeune berger qui t'attend?"



Cette photographie n'a d'autre prétention que de vous rappeler — au cas ou vous l'auriez oublié — qu'il est grand temps de planter vos bulbes de tulipes si vous désirez avoir des fleurs le printemps prochain.

Il y a 50 ans tombait le pont de Québec

Par ANDRE BELLEMARRE

QUEBEC — Il promettait d'être mémorable, ce lundi 11 septembre 1916.

Ce jour-là, après 30 ans de projets et d'échecs, on allait enfin terminer le Pont de Québec, future "merveille du monde".

Il avait déjà fière allure. Les bras nord et sud n'attendaient que la travée centrale.

La travée, un enchevêtrement d'acier de 5,510 tonnes, haute de 110 pieds et longue de 350 pieds, allait compléter la masse de 69,000 tonnes d'un longueur totale de 3,239 pieds.

Ce tablier central, le plus long et le plus lourd du monde, serait suspendu à 171 pieds 6 pouces du fleuve, d'une profondeur de 150 pieds à cet endroit.

Au petit matin du 11 septembre, elle était à l'ancre dans l'anse de Sillery. Il ne s'agissait plus que de la faire flotter jusqu'au pont, de l'attacher aux treuils installés sur les bras cantilevers et de la hisser.

Tous n'étaient pas confiants en la réussite de cette entreprise.

On se sonvenait de la catastrophe du 29 août 1907. Ce jour-là, à 5h 37 p.m., on avait vu le premier pont s'écrouler dans un fracas d'enfer, causant la mort de 70 ouvriers.

A deux heures du matin, les ouvriers se retrouvèrent à Sillery, pour mettre la travée à l'eau. Cette opération devait se faire en trois heures, afin que les cinq remorqueurs puissent profiter de la marée montante.

La marée serait haute à 7h et, à ce moment, la travée devait être en place sous le pont.

A 3h40, la travée flottait dans l'anse de Sillery. A 4h40, le touage débutait. Pendant ce temps, les ouvriers prenaient place sur le pont.

Vers la même heure, les festivités battaient leur plein dans les hôtels de Québec.

Le gouvernement fédéral avait nolisé deux navires, le Earl Grey et le Rapid's King, pour transporter sénateurs, ministres, députés et journalistes de Montréal à Québec.

Quelque 200 membres de la Société canadienne des ingénieurs étaient réunis dans la vieille capitale, avec nombre de collègues américains.

De toute l'Amérique du Nord, des milliers de curieux s'étaient donné rendez-vous sur les rives du fleuve.

Peu après 6h., le Earl Grey, le Rapid's King, ainsi que le Lady Evelyn, nolisé par les autorités de la ville de Québec, et le Plessis, chargé de citoyens cossus, s'ancraient près du pont, pendant qu'un train amenait sans relâche les curieux, de la traverse de Lévis au pont.

A 7h.40, la travée était assujettie aux montants d'acier, reposant encore sur les pontons. On ouvrit alors les valves, les pontons prirent l'eau et s'enforcèrent.

Les remorqueurs touèrent les pontons et l'on vit la travée suspendue aux deux cantilevers, à une vingtaine de pieds de l'eau.

Tous les navires jouaient de la sirène. Celles des usines de Québec leur firent écho, de même que toutes les cloches de la ville. Sur les rives, c'était le délire.

Les treuils hissaient la travée de deux pieds à la fois. Les ouvriers la bloquaient avec des crans d'arrêt. Les câbles des treuils étaient ensuite détachés et fixés deux pieds plus bas. On retirait le cran d'arrêt et le travail recommençait.

Vers 9h.30, l'opération avait été répétée quatre fois. On laissa tout en plan pour permettre aux ouvriers de se reposer et de manger. Nombre de curieux choisirent ce moment pour quitter les lieux. Le Rapid's King, transportant journalistes et députés, fit demi-tour vers Québec.

A 10h.30, les travaux reprirent. Les treuils hissèrent la travée d'un autre deux pieds, et la catastrophe se produisit, à 10h40.

Un témoin, reporter au "Soleil", raconte: "On vit la charpente du tablier central ployer, se tordre, puis on entendit un craquement épouvantable et on vit cette masse de fer tomber de la hauteur qu'elle avait atteinte et plonger dans un bouillonnement d'eau sous les ondes."

Les journalistes, descendaient alors triomphateurs du Rapid's King, à Québec. Ils n'apprirent la nouvelle qu'en mettant pied à terre. Le même jour, sénateurs, ministres et députés montaient à bord des navires pour regagner la métropole.

En repassant là où ils devaient voir la travée centrale se dessinant dans le ciel, les navires, moins gais que la veille, mirent le drapeau en berne.

Quelques jours plus tard, la St. Lawrence Bridge, filiale de la Dominion Bridge créée pour l'entreprise, établissait que l'accident était attribuable à une pièce d'acier défectueuse, du côté sud, du tablier central qui avait cédé sous la charge.

Elle assumait l'entière responsabilité de l'échec et promettait de mener l'entreprise à bonne fin dans les plus brefs délais.

Il ne fallait pas songer à repêcher la travée centrale, qui repose encore sous 150 pieds d'eau. Les cantilevers, par contre, n'avaient pas subi aucun dommage. Il ne restait qu'à rebâtir la travée centrale et à recommencer l'opération.

Un an plus tard, le 20 septembre 1917, oubliant la crise suscitée par la conscription, une centaine de milliers de curieux assistaient à la montée de la nouvelle travée.

Sans doute, plusieurs se sont-ils déplacés non pour la regarder monter mais pour la voir tomber!

Dans l'après-midi, on réussit enfin à accrocher le tablier suspendu aux deux bras.

Le premier train régulier traversait le pont le 3 décembre 1917, deux ans avant l'inauguration officielle par le prince de Galles.

Jusqu'en 1929, le pont servit presque exclusivement à la circulation ferroviaire, avant que le gouvernement québecois y ouvre une voie carrossable, le 22 septembre de cette année-là.

Au coût de $22,000,000, le rêve de 1899 du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier était réalisé.

Aujourd'hui, à quelque 700 pieds à l'ouest de la "huitième merveille du monde", on a commencé la construction d'un pont suspendu à six voies, de quelque 4,000 pieds de longueur et de près de 700 pieds de hauteur, que certains qualifient déjà de petit "Verrazano" québecois.

Le Droit.

Liberté chérie

Le poète national de l'Ukraine, Taras Shevchenko, a pu circuler librement sans être sous la surveillance des policiers de l'Etat seulement durant les neuf dernières années de sa vie.

La trompe de l'éléphant

par Nina PRICE, école St-Gabriel, Ottawa

Un joyeux éléphant
Partit un jour en voyage.
Il était fort élégant
Avec son nez court. Je vous le gage!

A la plage, il est allé,
Ou plutôt à l'étang,
Sans crainte, gambader
Pour quelques heures simplement.

Le seul défaut de l'animal
Etait sa grande curiosité.
Ce défaut pouvait lui être fatal.
Mais l'éléphant aimait flairer.

Sur le bord du marais
Flânait un crocodile
Que la faim tiraillait.
Il était mince comme un fil.

L'éléphant plein de sympathie
Lui demanda poliment:
"Je suis sûr que vous avez grand appétit;
Que mangez-vous, M. Gourmand?"

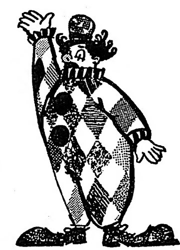
Le reptile répondit faiblement:
"Venez plus près, car j'ai le rhume."
L'énorme bête approcha calmement.
"Encore plus proche, il y a de la brume."

Lorsqu'ils furent nez à nez,
Le crocodile sursauta
Et attrapa le nez, sans lâcher,
De l'éléphant qui aussitôt pleura.

La bataille fut longue
Et à la fin quelle surprise!
Le nez étiré devint une trompe,
Malheur depuis, à la bête qui y est prise.

Le Droit, Ottawa

Gringalet raconte ...



Comment Jeannot guérit les maux de dents

J'ai mal aux dents! je souffre! c'est affreux, dit Singe-Grimaçant en passant devant chez Jeannot. Qu'as-tu dans ta marmite? Cela sent bon! Ne crois-tu pas que cela pourrait guérir mon mal aux dents?

— Il n'y a rien de bon pour toi dans cette marmite!

— Qu'est-ce qui sent si bon, Jeannot?

— Des oeufs d'oiseaux.

Jeannot répond n'importe quoi car il se doute que Singe-Grimaçant n'a pas du tout mal aux dents. Il s'est moqué de lui, l'autre jour, quand Ours-Brun voulait le pendre. Singe n'aime pas qu'on se moque de lui, aussi Jeannot ne croit-il pas à ce mal de dents subit.

Comme le jour où il devait être pendu Singe-Grimaçant n'a pas été très gentil avec lui, Jeannot a bien envie de s'amuser un peu de lui en lui jouant un tour à sa manière.

— Des oeufs d'oiseaux? Jeannot, continue Singe, est-ce bon pour le mal aux dents? Voudrais-tu m'en donner?

Jeannot donne une cuillerée de bouillie à Singe.

— C'est de la bouillie d'oeufs d'oiseaux, dit-il en retenant un sourire coquin.

— Hum! Comme c'est bon. Voudrais-tu me dire où trouver de ces oeufs?

— Bien volontiers, demain je te conduirai.

De bon matin, le lendemain, Singe-Grimaçant et Jeannot-Lapin s'en vont ensemble chercher des oeufs.

— Tu vois, lui dit Jeannot, il faut prendre un oeuf dans chaque nid. Si tu vides le nid, les pauvres oiseaux seront très mlheureux. Tandis que si tu en prends un ici, puis un là, les petits oiseaux ne s'en apercevront pas, et tu te seras quand même régalé.

— Tu as raison, Jeannot. Je prendrai un oeuf ici, un autre ailleurs, c'est très malin d'agir ainsi. Je suivrai ton conseil, merci.

— Sois prudent, parce que si les oiseaux te surprennent, ils sauront se venger.

— Sans doute, mais enfin, je suis tout de même plus malin que ces petits oiseaux!

— Cela reste à prouver! Et Jeannot, sur ces paroles qui font grimacer Singe, s'empresse de partir et de disparaître dans un buisson.

Dès le lendemain, Singe, comme un grand gourmand qu'il est, se dépêche d'aller chercher des oeufs. Il en vole ici et là et sans prendre le temps de rentrez chez lui pour les préparer, il les gobe les uns après les autres.

Il trouve ces oeufs exquis, mais bien petits, si petits qu'il peut à peine les savourer. Aussi grimpe-t-il de nouveau et prend encore un oeuf là où il en déjà pris un. Mais cela ne lui suffit pas. Plus il en mange, plus il veut en manger.

Il monte et descend des arbres. Dès qu'il a vidé un nid, il passe à un autre et fait tant et tant de visites à tous les nids des environs que bientôt il les a tous vidés.

"Qu'importe, se dit-il, il y en aura moins pour Jeannot et ce sera bien fait pour lui. Quant aux petits oiseaux, ils sont si bêtes qu'ils penseront ne pas avoir pondu d'oeufs ces jours-ci."

Très content du régal qu'il vient de s'offrir, il rentre chez lui en grimaçant de plaisir.

— Et ton mal aux dents? lui dit Jeannot, quand Singe passe sous ses fenêtres. Les oeufs l'ont-ils guéri?

—Chut, tais-toi! Si un oiseau t'entendait, il saurait que c'est moi qui ai mangé quelques-uns de leurs oeufs! Mes dents vont bien mieux! Merci!

Tous les petits oiseaux partis, comme chaque jour, pour boire et faire leur toilette à la source, trouvent leurs nids vides à leur retour.

D'un nid à l'autre, ils s'interrogent puis ils cherchent, sous les feuilles, à terre, dans la mousse, partout. Mais les uns après les autres, ils reviennent à leur nid sans avoir retrouvé leurs jolis petits oeufs.

Alors tous les petits oiseaux se mettent à pleurer. Puis ils se disent les uns aux autres:

— Il faut trouver le coupable. Il faut le punir! Il y a un seul point d'eau dans la forêt, allons le surveiller et nous interrogerons tous ceux qui viendront s'y désaltérer. Le méchant qui a mangé tous nos oeufs aura certainement plus soif que tous les autres.

Un boeuf vient se désaltérer.

— Compère Boeuf, as-tu mangé nos oeufs?

— Non, mes petits amis, je ne mange que de l'herbe.

Un vison vient de passer.

— Joli Vison, as-tu mangé nos oeufs?

— Non, gentils oiseaux, je ne mange que du poisson!

Jeannot-Lapin vient à passe.

— Jeannot-Lapin, as-tu mangé nos oeufs?

— Non, mes amis, je préfère les carottes et les salades à vos jolis petits oeufs.

Singe-Grimaçant vient de passer. Il porte des traces jaunes autour de son museau grimaçant. Il est si absorbé à lécher ses babines qu'il ne voit pas que les petits oiseaux l'observent. Il descend à la source et boit longuement.

— C'est lui, chuchotent les petits oiseaux de bec en bec en se poussant de l'aile. L'horrible gourmand! S'il pense que nous allons le laisser en paix, il se trompe. Le plus grand des petits oiseaux, celui qui a un bec bien dur et bien pointu, vient se poser sur son épaule.

— Singe, c'est toi qui as mangé nos oeufs, lui dit-il en le menaçant de son bec gros et pointu.

Singe-Grimaçant grimace plus que jamais, se trouble et répond:

— Euh! Enfin! Quelquefois, euh, oui, j'en ai mangé, mais juste quelques-uns!

— Menteur! Menteur! crient tous les petits oiseaux. Tous se jettent sur lui et le criblent de tant de coups de becs que Singe se promet bien de ne plus jamais prendre un seul oeuf dans les nids des petits oiseaux.

— C'est la faute de Jeannot, dit-il rentrant chez lui... en se frictionnant.

Jeannot-Lapin, Diablotin de la brousse, Ferd. Nathan, éd.

Nuance

On demande à un don Juan expérimenté quelle peut être au juste la différence entre une jolie femme et une femme charmante:

—C'est très simple, dit-il; au moins en ce qui me concerne: une jolie femme, c'est une femme qui me plaît. Une femme charmante, c'est une femme à qui je plais.

91% des Canadiens ne possèdent aucune action dans une entreprise quelconque

Ce n'est en réalité qu'un infime pourcentage de la population qui participe à la possession et à l'administration des sociétés industrielles du pays, a déclaré le leader du Nouveau parti démocratique du Québec, M. Robert Cliche.

M. Cliche a soutenu qu'il était difficile de prétendre que l'économie canadienne se porte bien à l'heure actuelle.

"On vient de relever, a-t-il ajouté, qu'il se trouve dans notre population 25 pour cent de miséreux dont le revenu familial annuel est inférieur au minimum vital de $3,000. Mais il ne faudrait pas croire pour autant que les 75 pour cent dont on ne parle pas sont vraiment beaucoup mieux nantis."

Même s'ils ne sont pas dans le dénuement total, a poursuivi le leader, ces 75 pour cent de Canadiens peuvent se convaincre d'une chose: c'est qu'ils n'exercent aucun contrôle sur leur économie et qu'ils peuvent devenir du jour au lendemain la proie collective de quelques privilégiés.

"On se plait à dire dans certains milieux, a-t-il expliqué, que le capitalisme nord-américain est un capitalisme populaire et que n'importe qui peut acheter des actions de n'importe quelle grande société comme Bell Telephone ou General Motors. C'est une affirmation dénuée de tout fondement.

"Il est prouvé, en effet, que les gens qui parviennent à investir $25,000 dans des entreprises du genre, ce qui n'est encore qu'une mise de capitaux bien minuscule par rapport à l'ensemble, ont un revenu moyen de $27,000 par année. Il est faux de prétendre que les actions des grandes compagnies sont dans les mains des petits Canadiens."

"Bien au contraire, a poursuivi le leader néo-démocrate, on est même allé jusqu'à vérifier que 91 pour cent de la population canadienne ne possède aucune action de quelque entreprise que ce soit. Quant à la caste des privilégiés, ses investissements lui ont rapporté, en 1963, $509 millions de moins que les dividendes versés à des étrangers.

"Les gens fortunés, a repris M. Cliche invoquent à loisir les mesures sociales qui existent, quand on fait allusion aux déshérités. Mais il ne faut pas perdre de vue que sous l'empire des vieux partis, dans un système économique ultra-capitaliste, les lois sociales ne sont que des mesures peu efficaces auxquelles les tenants de l'entreprise libre ne donnent leur consentement que pour boucher provisoirement des trous."

Les loups s'entredévorent

Le directeur de l'Observation Post, a connu un bien dur samedi matin. Au cours de sa randonnée d'emplettes, il a eu affaire à mille obstacles.

Un camion de lait qui bouchait son entrée.

Un conducteur impatient a viré à gauche devant lui sans signaler.

Trois voitures occupaient cinq espaces de stationnement.

Deux automobilistes jasaient au beau milieu de la rue et obstruaient ainsi la circulation.

Voilà quelques faits entre autres qui n'ont rien à voir à la conduite.

Tous ces conducteurs lui volaient son bien tout comme les zigzagueurs, les talonneurs, les mordus de la vitesse, les lambins et ceux qui stationnent en oblique dans les stationnements parallèles sont des voleurs.

L'automobiliste irréfléchi qui est porté, par une impulsion qu'il ne peut probablement pas comprendre, à "tout dépasser" profite de toute longueur d'auto qu'il voit pour se faufiler à travers les voitures. Il n'a pas l'intention se trouver finalement et d'y rester. Lorsqu'il arrive à un endroit où une route à deux voies se réduit à une seule, qui disparait de l'autre côté du carrefour. C'est alors qu'il fonce dans la file des conducteurs qui ont su s'insérer dans la voie qui continue bien avant d'arriver au point de fusion.

Non seulement il met en danger les conducteurs voisins en s'incrustant dans une file où il aurait dû pénétrer bien avant, mais il retarde chaque automobiliste de la file jusqu'au dernier. C'est un bandit de grand chemin.

Il existe deux catégories de talonneurs: ceux qui sont pressés, et d'ordinaire pour nulle autre raison que leur besoin impulsif de "tout dépasser", et ceux qui suivent de quelques pieds seulement la voiture qui les précède par seul goût des émotions fortes. Les deux catégories sont un danger pour la vie et les membres, aussi bien les leurs que ceux d'autrui. Ils volent l'espace, la paix d'esprit et l'attention du conducteur qui les précède et des conducteurs voisins. Ce sont des bandits de grand chemin.

Les conducteurs qui dépassent la vitesse permise volent le bien de ceux qui ne le font pas. En outre, ils mettent en danger le conducteur judicieux et constituent un danger dans toute la zone de circulation. Sur une route à deux voies, ils peuvent occasionner une collision de front puisque la signalisation de dépassement et de virage se règle sur les limites de vitesse indiquées. Ce sont des bandits de grand chemin.

Le conducteur qui roule à une vitesse bien inférieure à la limite est aussi un voleur. Il vole du temps et de l'espace et cause beaucoup de souci aux autres conducteurs en lambinant et en empêchant les autres de rouler à la vitesse permise et à laquelle beaucoup ont besoin de filer pour leurs fins personnelles.

Le conducteur qui stationne mal sa voiture vole de l'espace aux autres qui pourraient aussi se stationner. Il leur vole aussi du temps puisqu'il leur faut chercher un autre espace où stationner leur voiture. Stationner dans un endroit où le stationnement est interdit, c'est aussi un vol. Ainsi est-il du stationnement en double file.

Irréfléchis et mesquins, volant aux autres de l'espace et du temps et les privant de leur tranquillité d'esprit, ces bandits de grand chemin constituent une vraie menace pour la société. "Possession vaut droit", voilà leur credo. Ils sont égoïstes et énervent tout le monde. Parfois, ils peuvent tuer et blesser.

Le brigand de la route peut envoyer autrui à la mort ou lui infliger une vie de peines et de souffrances.

Il est incapable de raisonner ou d'apprendre. Le seul moyen de le mâter, c'est d'appliquer strictement la loi à son égard à toutes les étapes.

Conseils aux usagers d'autobus scolaires

1—Avant de monter dans l'autobus

a) Sois toujours à temps à l'arrêt afin que l'autobus puisse suivre son horaire.

b) En attendant l'autobus, tiens-toi hors de la partie carrosable de la route.

c) Attends que l'autobus soit bien arrêté avant de tenter d'y monter.

d) Les usagers d'autobus ne doivent pas s'avancer vers l'autobus tant que ce dernier ne s'est pas complètement immobilisé.

2—Dans l'autobus.

a) Garde toujours ta tête et tes mains en dedans de l'autobus.

b) Fais ta part pour que l'autobus soit toujours propre.

c) Souviens-toi que les rires et les conversations trop bruyantes peuvent distraire le chauffeur et être une cause d'accident.

d) Agis dans l'autobus comme si tu étais chez toi. Si tu causes des dommages, tu en seras tenu responsable.

e) Les usagers ne doivent jamais jouer avec l'équipement qui se trouve dans l'autobus.

f) Prends bien garde de ne rien oublier lorsque tu te prépares à descendre.

g) Tiens toujours tes livres, ton linge ou ta boite à repas hors de l'allée.

h) N'hésite pas à venir en aide aux plus petits que toi.

i) Ne lance jamais quoi que ce soit hors de l'autobus.

j) Les usagers doivent constamment demeurer à leur siège quand le véhicule est en marche.

k) Il ne faut jamais se bousculer que ce soit dans l'autobus ou encore en attendant l'autobus.

l) Un écolier ou une écolière doit toujours être poli tant pour ses compagnons et compagnes que pour les chauffeurs ou les brigadiers scolaires.

m) "SILENCE", en approchant d'un passage à niveau.

n) En cas d'accident, tâche de ne pas t'énerver et suis les directives du chauffeur ou du brigadier en charge.

3—A la descente de l'autobus.

a) Si tu dois traverser la route, ne le fais qu'après avoir bien regardé à gauche et à droite si la voie est libre. Place-toi toujours à au moins dix pieds en avant de l'autobus.

b) Encore là, occupe-toi des plus jeunes que toi.

c) Surveille aussi le chauffeur de l'autobus qui pourrait te prévenir d'un danger.

d) Le chauffeur ne doit te laisser descendre qu'aux arrêts prévus, à l'école ou chez toi. Autrement il lui faut une autorisation des parents ou de ton professeur.

En tout temps, sois prudent!

"Absorbés qu'ils sont par les activités auxquelles ils s'adonnent, les enfants ne sont pas conscients du danger et peuvent subitement s'élancer dans la circulation lorsqu'ils jouent trop près de la rue," dit un Club Automobile. Québec.

"Les automobilistes doivent donc être constamment en alerte surtout lorsqu'ils voient des enfants jouer autour de voitures en stationnement. Une balle qui roule dans la rue, par exemple, signale presque immanquablement qu'un enfant s'apprête à courir après."

Les parents devraient exercer une surveillance sur les enfants au jeu lorsque ces derniers ne fréquentent pas un terrain de jeu public sous la garde d'un moniteur. Si vous avez la possibilité de les faire jouer sur votre propre terrain, rendez l'endroit attrayant et intéressant.

MARIE-REINE

Visiteurs

Sont venus pour le mariage de leur frère Paul (Belzile), Mlles Céline et Marguerite Belzile d'Edmonton ainsi que David du Lac La Biche.

M. et Mme Denis Rivard et leur petit garçon de High Prairie ont visité leurs parents, la famille de M. et Mme Fénélon Belzile.

M. et Mme Régis Gendron et leurs deux enfants de Grande Prairie étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Rosario Gendron.

Carnet de notes

La famille Jean Roch Belzile est maintenant déménagée dans sa belle petite maison construite au nord de l'église.

M. Lucien Pearson est à se construire une maison pour remplacer celle qui fut détruite par le feu en avril dernier.

Nos souhaits de bonheur et de prospérité à M. et Mme Paul Belzile (Pauline Dancause) dont le mariage fut béni à Guy samedi le 17 septembre. Ils demeureront à Marie-Reine.

M. et Mme Fénélon Belzile entreprendront cette semaine un voyage d'un mois dans le Québec où ils iront visiter deux de leurs enfants ainsi que des parents et amis.

Mme Philippe Desbiens et ses deux garçons, Rosaire et le petit Jacques sont partis dans l'est pour y visiter parents et amis.

A tous, nous souhaitons un "Bon voyage."

Nos souhaits de bonne santé et prompt rétablissement à Doris Chabot qui est présentement à l'hôpital Universitaire d'Edmonton.

Logique enfantine

Après sa leçon de géographie, Jean et René discutent:

—Si toute l'eau des fleuves va dans la mer, la mer va déborder!

—Non! puisqu'il y a les éponges!

Annonces classées

POSTES A POURVOIR DANS LES PAYS FRANCOPHONES DE L'AFRIQUE ET DU SUD-EST ASIATIQUE
ANNEE SCOLAIRE 1967 - 1968

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.

Nous désirons recruter des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais ainsi que de l'enseignement spécialisé. La durée du contrat est pour une période de deux ans.

CONDITIONS: Nous exigeons un grade universitaire, un brevet d'enseignement valable à tous les degrés du cours secondaire et plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

TRAITEMENT: Le traitement s'établit d'après le salaire que le conseiller recevait de son employeur actuel au Canada pour la prochaine année scolaire. Une indemnité de service à l'étranger est également versée au professeur.

Les candidats intéressés qui répondent aux exigences énumérées ci-dessus devront soumettre leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le premier novembre 1966.

Ecrivez au
Bureau de l'Aide extérieure
75, rue Albert
Ottawa 4, (Ontario)

TANGENTE

Décès

Nous offrons nos sincères sympathies aux familles Octave et Louis Ouellet à la suite du décès de leur mère, Mme Marie Ouellet, dont le service funèbre eut lieu le 12 septembre dernier.

Mme Ouellet qui était âgée de 90 ans était originaire du Bic, dans le comté de Rimouski, Qué.; elle était arrivée à Tangente en 1944.

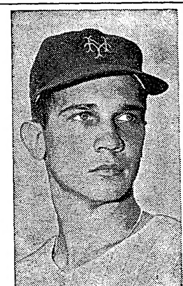
Assistaient au service, outre ses fils de Tangente et leurs familles, un autre fils, Jean et son épouse de Lodgepole, Alberta et ses petits-enfants, Mme Lucien Paradis de Wetaskiwin, M. et Mme Roger Laverdière, M. et Mme André Sylvain et Mme Sylvain (mère) de Girouxville ainsi que M. et Mme Fernand Thibault d'Eaglesham.

Retour

Notre curé, le R. P. Lucien Lafontaine, o.m.i., nous est revenu après un mois de vacances parmi sa famille à Victoriaville, Qué.

Visite

Mlle Diane Gillon, autrefois de Tangente et résidant maintenant à Vernon, C.-B., est retournée chez elle après un séjour de trois semaines parmi des parents et amis de notre paroisse.



Le Canadien Dennis Ribant est devenu le meilleur lanceur droitier de l'équipe des Mets de New York la semaine dernière, en remportant sa 12e victoire de la saison. Il s'attaquera maintenant au record de 13 victoires établi par le gaucher Al Jackson, qui constitue le plus haut sommet jamais atteint par un équipier des Mets!



GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA
DEPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES

VENTE A L'ENCAN DE TERRES

Avis est par les présentes donné que selon les stipulations de "The Tax Recovery Act", chapitre 334 R.S.A., 1955 les terres ci-dessous mentionnées seront offertes en vente par encan public, qui aura lieu au "Agricultural Service Board Office", à Wanham, Alberta, mardi le 4ème jour d'octobre 1966 à 10h.30 du matin.

DISTRICT EN FRICHE 132

Pte. de Sec.	Sec.	Tp.	Rge.	M.	Area
N.E.	33	77	24	5	157.46
S.O.	28	79	24	5	158.97
S.E.	32	77	25	5	159.00
N.E.	11	78	25	5	159.00
N.O.	11	78	25	5	159.00
N.E.	29	78	25	5	159.00
S.E.	29	78	25	5	151.96
S.E.	32	78	25	5	159.00
N.E.	35	77	26	5	160.00
Pt. S.O.	2	78	26	5	5.85
(C. de T. 151-N-177)					
N.E.	9	78	1	6	160.00
N.O.	9	78	1	6	160.00
S.O.	34	76	2	6	156.98
N.E.	7	77	2	6	160.00
N.O.	7	77	2	6	160.00
Pt. S.O.	15	78	2	6	0.20
(C. de T. 195-S-191)					
Pt. S.E.	16	78	2	6	151.31
(C. de T. 38-F-184)					
Pt. S.E.	16	76	3	6	157.07
(C. de T. 198-J-141)					
S.E.	31	76	3	6	156.97
S.E.	14	79	3	6	161.00
S.O.	14	79	3	6	161.00

Tangent

Lots	Bloc	Plan
9, 10 et 14	1	525HW
18	2	525HW

Belloy

Lots	Bloc	Plan
11	1	2967ET

Chaque morceau de terre mis en vente sera sujet à l'approbation du ministère des Affaires municipales sujet aussi à un prix de réserve de même qu'aux restrictions et conditions contenues dans les Certificats de Titre.

Réserve est faites des mines et minéraux.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente ou peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'obtenir sur paiement de tous les arrérages de taxes plus les frais en tout temps avant la vente.

Datée à Edmonton, Alberta ce 22e jour de juillet 1966.

A. W. Morrison,
sous-ministre.
An. 2989



Un des grands problèmes de la cueillette des tomates a toujours été de devoir changer souvent de contenants, à mesure qu'ils étaient remplis. Ce fermier a solutionné le problème grâce à un convoyeur qui est tiré par un tracteur et qui "suit littéralement" ceux qui font la cueillette, mettant à leur portée des seaux vides et cueillant au passage ceux qu'ils ont remplis. Le travail se fait plus rapidement et requiert moins d'efforts.

LEGAL

Retour en classe

Notre école a ouvert ses portes à environ 400 élèves. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux professeurs qui, nous l'espérons, se plairont parmi nous et pour souhaiter à tous, élèves et professeurs, beaucoup de succès au cours de cette année scolaire qui commence.

Voici la liste des professeurs:

Gr. 1: (français) Rév. Sr Simard; (anglais) Mme Virginia Altmiks - Gr. 2: (français) Mme Rachel Caouette; (anglais) Mme Gaetane Champagne — Gr. 3: (français) Mlle Paulette Régimbald; (anglais) Mme Rolande St-Onge — Gr. 4: (français) Mlle Alice Dionne; (anglais) Mme Dixon Keane — Gr 5: (français) Mme Donald Cyr; (anglais) M. M. Purba — Gr. 6: (français) Mme Marguerite Caouette; (anglais) M. J. Trew — Gr. 7: (français) Rév. Sr Sabourin; (anglais) Mme Ben St-Martin — Gr. 8: (français) M. Donald Cyr; (anglais) Mme J. Zilinski — Gr. 9: M. John Keane — Gr. 10, 11 et 12: M. Dixon Keane, principal, Rév. Sr Blanchette, vice-principale, M. Savage, M. Bob Dixon et M. Bob Holzer.

Clinique:

Il y aura au Centre récréatif une clinique gratuite pour la TB. Veuillez vous rappeler les dates et que chacun fasse un effort pour s'y rendre.

Le 26, de 1:30 à 5:00 p.m. et de 6:00 à 8:45 p.m. — Le 27, de 9:00 a.m. à midi.

SAINT-JOACHIM

Jeannettes et louveteaux

Nos jeannettes ont eu leur première réunion mercredi soir les fillettes de 8 ans qui veulent entrer dans le mouvement sont toujours bienvenues.

Il y a une assemblée de parents vendredi soir (23) en vue de l'organisation des louveteaux pour la prochaine année. Nous avons besoin d'assistants et assistantes pour ces deux mouvements paroissiaux.

Malades:

M. Jos Laverdière est présentement hospitalisé; nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Visiteurs:

Présentement en visite dans notre paroisse: la soeur du R.P. Tourigny, o.m.i., accompagnée d'une amie.

Voyageurs

Mme Maurice Lavallée est présentement à Regina où elle visite son fils Gilbert.

Mme V. Doré est également en visite en Saskatchewan.

Voeux solennels

La Révérende Soeur Carmel du St-Esprit, de l'ordre des Carmélites, (née Carmel Latour) prononcera ses voeux solennels le 3 octobre prochain au Monastère du Carmel de Dolbeau, Qué. Ses soeurs, Mmes Léo Breault et Gilbert Lavallée, se rendront à Dolbeau pour la circonstance.

Danse

L'A.C.F.A. (jeunes) organise une danse, samedi soir le 24, sous le thème "Rentrée des classes à Go-Go", à 8:30 p.m., au gymnase de l'école du Sacré-Coeur.

Le palais de Fontainebleau est en train de ressusciter

PARIS — Le palais de Fontainebleau, que François 1er fit construire autour d'un vieux donjon datant de Saint-Louis, est en train de ressusciter.

Le palais avait été maltraité et défiguré par des aménagements malheureux sous Louis XV et Louis-Philippe, sous la Révolution et Napoléon III.

Un premier crédit de quatre milliards de francs a été affecté au sauvetage de ce bijou de la Renaissance qui vit se dérouler de nombreux événements historiques depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'aux adieux de Napoléon à ses soldats.

Un travail énorme attendait l'architecte en chef, R. de Sidrac, qui reçut mission d'assurer d'abord "le clos et le couvert". Le palais est en effet construit en grande partie en pierre du pays qui a la propriété de stocker l'eau par capillarité, d'où un déséquilibre dans la construction, moisissure des boiseries, lézardes des stucs craquellements des fresques, etc.

Fresques admirables

Aujourd'hui, les admirables fresques du Rosso et du Primatice de la galerie François 1er ont été dégagées de l'enduit dont elles avaient été recouvertes. Dans la salle de bal, l'une des plus belles du XVIe siècle, des artistes ont dégagé au rasoir les fresques du Primatice et les satyres-cariatides du temps de François 1er, qui soutenaient la grande cheminée, ont été remises en place, grâce au musée du Capitole de Rome qui a prêté une deuxième "fonte" de ces admirables statues, d'où une troisième génération de satyres a été tirée.

Dans le grand escalier, les statues des déesses, que la reine Anne d'Autriche avait fait voiler de draperies de stuc, ont retrouvé leur gracieuse nudité. Le salon Louis XVI a retrouvé ses meubles d'époque ainsi que le délicat boudoir de Marie-Antoinette dont il a fallu racheter en Amérique le bureau-cylindre et la travailleuse en nacre.

Il reste encore beaucoup à faire, mais déjà on peut parler de la résurrection du seul château Renaissance de France qui soit décoré d'importantes fresques d'époque.

Un mensonge

Lulu se promène avec sa gouvernante. Elles parlent:

—Ce n'est pas vrai, Mademoiselle, ce qu'on dit de tant Léa?

—Et que dit-on?

—On dit qu'elle a perdu ses cheveux; mais moi, je les ai vus dans son tiroir!

MORINVILLE

Anniversaire

Le 9 septembre dernier, M. le Curé célébrait son 22e anniversaire d'ordination. Nos meilleurs voeux pour un fructueux apostolat sacerdotal! Ad multos Annos! Cet anniversaire n'a pas été des plus joyeux, puisqu'il coïncidait avec un autre séjour à l'hôpital.

M. l'abbé Bourassa, directeur du Petit Séminaire de St-Paul est venu prêter main-forte à M. l'abbé Primeau, dimanche dernier, remplaçant M. l'abbé Beaupré, en "vacances" . . . à l'hôpital. Meilleurs souhaits de prompt rétablissement à M. le Vicaire.

Sachons remercier . . .

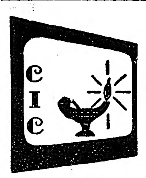
Les fermiers se hâtent de rentrer la moisson car les premières touches de l'automne se font déjà sentir. La Providence a été bonne, comme toujours. Le dimanche des Charités Papales nous a permis de nous arrêter pour comparer notre lot heureux à celui de millions d'autres êtres humains qui souffrent de la faim à travers le monde. Il faut savoir rendre grâces à Dieu pour tant de bienfaits.

Carnet de notes

Tous les paroissiens ont été convoqués pour jeudi, le 22, à une réunion au Centre paroissial en vue d'élaborer des projets du Centenaire. Entre nous, quelques malins ont déjé suggéré comme projet à certaines demoiselles . . . "de prendre époux" — projet à longue échéance . . .

M. Georges Lavallée, professeur de musique à l'école Thibault et la Rév. Soeur Catherine-Marie ont suivi les cours de chant choral donnés par Mlle Chantal Masson, au Collège St-Jean.

Nous offrons nos sincères sympathies à M. Charles Olivier à l'occasion du décès de sa mère, Mme Germaine Olivier.



Cinéma et culture

Films à l'écran

CAT BALLOU
adultes et adolescents

Américain 1965, Pathé color, Comédie réalisée par Elliot Silverstein avec Jane Fonda, Lee Marvin et Michael Callan, d'après le roman de Roy Chanslor.

Ayant en main son diplôme d'institutrice, Catherine Ballou retourne au ranch de son père dans le Wyoming. Celui-ci est en butte avec les vexations qu'il subit de la part de gens puissants qui convoitent sa propriété. Catherine engage un tireur célèbre qui doit protéger son père, mais son choix n'est pas bon: c'est un homme malade et faible. Catherine réunit une bande d'amis qui organise un vol de train et même tue le chef de la bande adverse. Condamnée à mort, elle est sauvée de la potence à la dernière minute.

C'est un western qui a certains éléments d'un western traditionnel. Mais Silverstein introduit aussi quelque chose de nouveau: un sens étonnant de l'humour. L'interprétation est très bonne aussi.

Appréciation morale: Le ton de parodie diminue les effets d'une conduite repréhensible des héros.

* * *

ALL THE FINE YOUNG CANNIBALS
adultes avec réserves

Américain M.G.M. 1960 — Cinémascope, drame de moeurs, réalisé par Michel Anderson avec Natalie Wood et Robert Wagner et George Hamilton.

Dans un village du Texas, Salomé et Chad s'aiment beaucoup et vont avoir un enfant. Par crainte de pauvreté, Salomé ne veut pas épouser Chad et quitte le Texas. Elle rencontre Tony un garçon riche et l'épouse. Mais la soeur de Tony, par contre, fait connaissance de Chad et le marie; bien vite elle réalise que son mari aime encore Salomé et veut se suicider. Après des scènes de jalousie, tout s'arrange.

Un film très bien fait, les interprètes sont vraiment des hommes qui ont du talent.

Appréciation morale: L'inconduite des principaux caractères est un thème plutôt pour adultes.

* * *

TENDER IS THE NIGHT
Adultes

Américain Fox, Cinémascope, de Luxe color, Drame psychologique réalisé par Henry King avec Jennifer Jones, Jason Robards et Joan Fontaine d'après un roman de F. Scott Fitzgerald.

Dick Diver un jeune psychiatre dans une clinique privée de Zurich, soigne une fille millionnaire, Nicole, et tout en la soignant il s'éprend d'elle et l'épouse. Profitant de l'argent de Nicole il s'installe sur la Côte d'Azur ou Dick continue à soigner sa femme. Mais avec le temps il voit qu'elle a sur lui un emprise totale. Il mène une vie sans but et tombe dans l'ivrognerie. A un moment donné il réalise la nécessité de se reprendre, mais Nicole s'éprend d'un autre homme et demande le divorce.

Le livre de Fitzgerald dans son thème est difficile; mais faire de ça un film c'est encore plus difficile, ce qui donne l'effet un peu superficiel. La mise en scène est très soignée.

Appréciation morale: Un cas pathologique et l'histoire d'un divorce sont certainement un thème pour adultes.

* * *

TOPKAPI
Adultes

Américain 1964 — Technicolor. Comédie policière réalisée par Jules Dassin avec Melina Mercouri et Peter Ustinov d'après un roman d'Eric Ambler.

Elisabeth Lipp convoite un poignard décoré avec des émeraudes de grande valeur; ce poignard est la propriété du musée de Topkapi à Istamboul. Elle réunit une équipe d'amateurs qui doivent l'aider à perpétrer son vol. Elle ne sait pas que dans le groupe il y a un homme qui est informateur au compte de la police. Donc le forfait est vite découvert.

L'humour, l'exotisme et la couleur sont les principaux atouts de ce film.

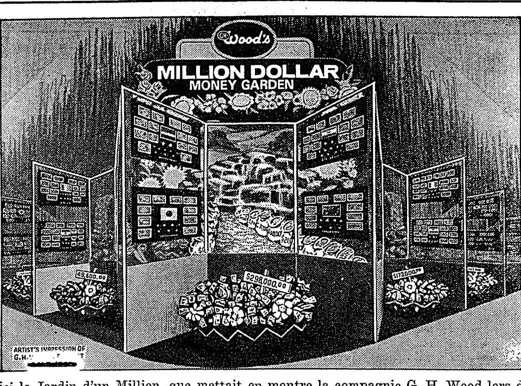
Appréciation morale: Le ton de l'humour atténue la portée de cette présentation détaillée d'une opération criminelle. Mais c'est un thème qui convient aux adultes.

Etude économico-sociale

OTTAWA — On annonce que l'ARDA entreprendra sous peu une étude économico-sociale sur l'exode rural en Alberta. Cette nouvelle a été rendue publique par le ministre des Forêts du Canada, M. Maurice Sauvé, et le ministre provincial de l'Agriculture, M. H. E. Strom.

Cette étude, qui est financée par le gouvernement fédéral, sera entreprise sous la direction du professeur Walter B. Rogers, du Département de l'économie agricole de l'Université de l'Alberta à Edmonton.

On tentera de déterminer les changements qui se sont produits dans la situation économique et sociale des habitants qui ont délaissé l'agriculture, ainsi que d'analyser les niveaux comparatifs de revenu, d'avoir, d'aptitudes, d'instruction, d'âge, d'attitudes et des autres traits caractéristiques des gens dont la migration est un fait accompli ou est à prévoir et des habitants qui sont restés sur la ferme. En outre, l'étude entraînera une analyse comparative des niveaux de vie et des attitudes des émigrants, en regard des autres membres de la société dans laquelle ils vivent. Enfin, on cherchera à estimer la valeur des programmes actuels qui favorisent l'exode des familles rurales, selon les frais et les avantages qui en découlent, ainsi qu'à établir une méthologie pour la poursuite d'autres études analogues.



Voici le Jardin d'un Million, que mettait en montre la compagnie G. H. Wood lors de l'Exposition annuelle du Canadien National à Toronto. Il s'agit de billets de banque et pièces de monnaie courantes qui appartiennent à de grandes collections canadiennes. On retrouve des pièces de 42 pays différents, depuis le Canada et les Etats-Unis, jusqu'à l'Angleterre, la France et la Russie. Un des points principaux d'attraction du Jardin fut le billet canadien d'une valeur de $5,000, imprimé en 1901 et dont l'une des faces représente la reine Victoria. En plus de sa valeur et de sa rareté, il a cette caractéristique particulière de mesurer 8 pouces par 4¾", c'est-à-dire plus du double de la grandeur de nos billets actuels.

Timbres de Noël de 1966

L'honorable Jean-Pierre Côté a annoncé que les Postes canadiennes ont choisi le 12 octobre comme date d'émission des timbres spéciaux destinés à marquer la période de Noël.

Pour la troisième année consécutive, les Postes canadiennes émettront des timbres spéciaux de 3c et de 5c à l'occasion de la Noël. Le ministre des Postes a signalé que le dessin des timbres de 1966 a été conçu par Geoffrey Holloway, de l'Arnott Rogers Batten Limited, de Montréal.

Au centre des timbres, figure une reproduction d'un très vieux dessin, "Betente Hande", les "mains jointes en prière", exécuté par le célèbre peintre, graveur et dessinateur de la Renaissance allemande, Albrecht Durer, qui vécut de 1471 à 1528.

Le dessin, représentation émouvante des mains noueuses d'un homme humble et pieux qui remercie Dieu de ses bienfaits, se prête fort bien à la saison des Fêtes.

Les timbres, reproduisant tous deux le même dessin, sont de petit format et portent une étoile de Noël, et les mots "Noël", "Christmas" et "Canada." Le timbre de 5c est orange et celui de 3c est rose. Ils ont été gravés par la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa. Les Postes canadiennes s'attendent à faire imprimer et à vendre plus de 320 millions de timbres de Noël, cette année.

1,200 envois au concours "Chanson-thème Expo 67"

Plus de 1,200 chansons ont été soumises au Concours international "Chanson-thème Expo 67" qui se terminait le 31 août.

Le titre de la chanson gagnante, qui deviendra la chanson-thème officielle de l'Exposition universelle, et le nom de son auteur seront proclamés au début du mois d'octobre lors d'un gala télédiffusé sur les ondes de Radio-Canada. Le gagnant se verra attribuer un prix de 5,000 offert par Sun Life du Canada (compagnie d'assurance-vie), commanditaire du concours, et un second prix de $1,000, offert par la Fondation des Amis de l'Art. Le vainqueur retirera en outre tous ses droits d'auteur provenant de l'exploitation de sa chanson dans tous les pays.

Mlle Jacqueline Vézina, directrice du Festival du disque, organisateur du concours, se dit ravie de la qualité et de l'originalité d'un grand nombre des chansons reçues.

"Nous avons reçu, poursuit-elle, beaucoup de chansons d'auteurs canadiens et américains. Plusieurs nous sont également parvenues de Belgique, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et même du Japon, de Cuba et de la Barbade. Je suis certaine que l'Expo 67 sera dotée d'une chanson-thème sensationnelle."

Le règlement du concours exigeait que les paroles des chansons soient en langue française ou en langue anglaise, sous un pseudonyme. Un comité de présélection éliminera ensuite les chansons dont les paroles ou la musique ne sont pas authentiquement originales ou ne traitent pas du thème du concours.

Dès le 15 septembre, le jury, composé de cinq personnes devait procéder à l'audition des 30 chansons retenues, et au choix final.

Informations Larousse

Il y a cent ans naissait Erik Satie

Des ascendances écossaises qu'il tenait de sa mère expliquent le côté caustique et pince-sans-rire de son esprit, par ailleurs poétique et avide de nouveauté.

Erik Satie naquit à Honfleur. Pour suivre les cours du Conservatoire, il vint habiter Montmartre, où il tint le piano à l'auberge du Clou. Intéressé par les formes grégoriennes et médiévales, il écrivit "Ogives" et "Sarabandes" (1887), dont Debussy remarqua l'audace harmonique, alors que Ravel appréciera, l'année suivante, les "Trois Gnossiennes", puis, en 1890, les "Trois Gymnopédies". L'humour de Satie se manifeste dans "le Fils des étoiles" et le "Prélude de la porte héroïque du ciel", parodies du sublime wagnérien, alors que dans "Airs à faire fuir", "Morceaux en forme de poire", "Embryons desséchés", "Trois préludes flasques", il oppose le burlesque à la fadeur des impressionnistes.

"Erik Satie, lisons-nous dans le tome 2 du nouvel ouvrage Larousse: LA MUSIQUE, est un découvreur non conformiste, fanatique de la mystification pour mieux égarer les devins de sa réelle candeur. Son message le plus sensible est délivré dans son oeuvre la plus volontairement inexpressive ("Socrate"); ses audaces sont doublement masquées sous le couvert de petites pièces peu ambitieuses, revêtues de titres agressivement faits (comme on l'a vu ci-dessus) pour berner les salons (. . .) D'un ensemble de pièces pour piano qui allient le style naïf d'un Douanier Rousseau aux suaves hérésies de dissonnances affranchies de leur loi d'école, on peut diversement discourir, soit qu'on y voie les ferments d'une nouvelle écriture harmonique, qui inspirera Debussy et Ravel, soit que l'on dédaigne ces audaces limitées à l'esquisse. Toutefois, le même dessein de dépouillement et de continence sentimentale est exprimé ici et dans "La Messe des pauvres" (7895). L'apport instrumental est surtout remarquable par le goût du dénuement volontaire.

"Sur un argument de Cocteau dans des décors de Picasso, son ballet "Parade" (1917) introduit dans cette esthétique un élément spectaculaire, emprunté au jazz et à la chanson. Cette réaction délibérée à toutes les manières d'impressionnisme va servir de drapeau à la nouvelle musique française. "Socrate" (1918), drame symphonique en trois parties avec voix, est la lecture d'un texte de Platon selon un récitatif idéal qui, par comparaison, apparentrait la déclamation de "Pelléas" au bel canto. Le parti pris d'hiératisme affectif et de candeur intuitive lui inspire une oeuvre qui ne peut passer, selon les raisons qu'on a de la goûter ou non, que pour une gageure ou un miracle. Le portrait pittoresque, les inénarrables mots d'esprit, l'importance historique disputeraient-ils à Satie sa place de musicien, que nous sommes encore assez près de lui pour connaître et l'admiration de ceux qui s'en réclament et les innovations de son langage: deux raisons importantes de se référer à lui."

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 23 septembre
M. Léon Blanchette, Vimy
M. Joseph A. Bouchard, Edmonton
Mme Alice Irène Cooper, Edmonton
M. Amedée Fortier, Guy
Rév. Père Jacques Joly, o.m.i, St-Albert
M. Fernand Pigeon, St-Paul

samedi, 24 septembre
Dr Louis Aimé Arès, Edmonton

dimanche, 25 septembre
M. Jules R. Bilodeau, Edmonton
M. Ernest C. Chabot, Spirit River
M. Robert Clergue, Hinton
Mme Françoise Gagnon, Bonnyville
M. l'abbé Jules Laberge, Fort Kent
M. Onésime Lepage, Marie-Reine
M. Paul G. Piquette, Plamondon
Mme Régina Girard, Jean-Côté

lundi, 26 septembre
M. Bertrand Allard, St-Edouard
M. Gabriel J. Dufault, Calgary
M. Antonio O. Fagnant, Edmonton
Mlle Francyne Forget, Marie-Reine
M. Albert Guérin, Falher
M. Roland Jardin, Hinton
M. l'abbé J. Maurice Antoine Tétu, St-Paul
M. Albert Turcotte, Bonnyville

mardi, 27 septembre
M. Jules Chabot, Marie-Reine
M. Albert Ethier, Edmonton

mardi, 27 septembre
M. Réal C. B. Lechasseur, Guy
Rév. Père Robert Lesmerises, o.m.i., Fort Vermilion
M. Albert Robertson, Falher
M. Gérard E. Skitch, Edmonton
M. l'abbé Louis Viel, Lac La Biche

mercredi, 28 septembre
M. Ernest Guindon, Girouxville
M. Phillippe A. Lamoureux, Grande Prairie
M. Marcel Montpetit, St-Albert
M. Joseph Nadeau, Bonnyville
M. Vilbon P. Vachon, Bonnyville

jeudi, 29 septembre
Mlle Marilyne Despins, Sherbrooke, P. Q.
M. Roger Guindon, Falher
Rév. Père Clément Tourigny, o.m.i., Edmonton

Antoine: "C'est vrai que je suis fou . . ."

"C'est vrai que je suis fou, mais quand on n'est pas un peu fou, on n'a rien à dire."

C'est ainsi que répond Antoine à ceux qui le qualifient de farfelu, d'amuseur public à la sauce '66, d'étudiant à l'humour attardé.

Antoine, avoue aussi avoir écrit sa première chanson en vingt minutes. A l'audition d'un disque d'Yvette Horner, il a pensé 'Et si elle jouait plutôt de la clarinette? . . ." De là à imaginer un petit poème du non-sens, il n'y avait qu'un pas. Il écrirait des couplets de quatre lignes dont la quatrième serait aussi inattendue que possible. Il n'y aurait aucun lien entre les couplets. Il ne savait vraiment pas sur quel air chanter ça. En vingt minutes la chanson fut écrite. La mélodie tient en trois notes.



Antoine

Cette nouvelle idole de la chanson affirme ne pas chercher à choquer les gens. Il demeure indifférent à l'idée que le public associe son aspect à l'analphabétisme où à la dégénérescence. Antoine ne veut pas prendre de leçons de chant. Il ne cherche pas à avoir, une belle voix, et tant pis s'il chante faux.

Malgré tout, la jeunesse française le considère comme le nouveau chef de file de la chanson de variété, comme un chanteur authentique qui a le courage de remettre en question carrément tout un tas de problèmes réputés intouchables jusqu'alors. Le fait est qu'il apporte à toute une génération l'occasion de bouger. "Après la turbulence des corps, provoquée par les vedettes du rock, qui commençaient à ne plus choquer personne, voici venir avec Antoine, la turbulence des idées . . ."

"La solidarité et l'union de chacun n'étouffent pas l'autonomie"

CITE DU VATICAN — "La solidarité et l'union n'étouffent pas l'autonomie de chacun", a dit le Pape en s'adressant à un groupe de 400 étudiants de divers pays qui suivaient les cours de langue et de culture italiennes de l'Université catholique.

Paul VI, après avoir relevé en souriant que la présence de tant de jeunes gens d'origine différentes constituait une sorte de concile oecuménique, avait affirmé auparavant que la rencontre entre les hommes n'ayant pas la même langue et la même culture est utile en vue de la solidarité que l'Eglise prêche aux peuples par sa doctrine et sa vie.

A l'intention des étudiants non-catholiques présents, le Pape a dit que leur participation à l'audience loin de déranger les catholiques contribuait à rendre le dialogue plus cordial.

"Nous vous tendons les bras, a ajouté Paul VI, et nous vous ouvrons notre coeur avec un grand respect pour la foi, la culture, les traditions particulières de chacun de vous."

POUR SES CHEVEUX
Le monsieur chauve,

— Je désirerais une lotion pour faire repousser les cheveux.

— Le pharmacien — Un grand ou un petit flacon?

Le monsieur chauve.

— Un petit flocon, je me contenterai d'avoir des cheveux courts.

Les gagnants de la semaine au Ranch 680 de CHFA

LUNDI
Mlle D. Paré, Edmonton
Mme Olivine Tessier, Edmonton

MARDI
M. M. Jacques, St-Paul
Mme G. Gamache, Fort Kent
Mlle A. Mageau, Edmonton
M. Robert Primeau, Edmonton
Mme P. Boulanger, Drayton Valley

MERCREDI
Mme A. Gamache, St-Paul
Mme J. Touchette, Wainwright
Mlle A. Socquet, St-Paul

JEUDI
Mlle M. Jacques, St-Paul
Mme T. Beaulieu, Falher
Mme L. Price, Edmonton
Mlle Elaine Cuts, St-Albert

VENDREDI
Mme M. Hébert, St-Vincent
M. E. Côté, Plamondon
Mme F. Lachance, Guy
Mme Roland Vincent, Edmonton

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 26 septembre au 1er octobre 1966)

LUNDI: Jean Galot, S.J., "Je crois en toi." (Broussoles)
MARDI: Emile Muller, S.J., "Organise ta solitude."
MERCREDI: L'abbé Denis Rivest, "Le nouveau "Livret des fidèles"."
JEUDI: Gaston Falisse, "Heureux de n'être pas comme tout le monde."
VENDREDI: Jean Bouchard, S.J., "Nos missionnaires laïques découvrent la joie."

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Le chapelet à CHFA

SEPTEMBRE

22—La famille du Dr Guy Farley de Bonnyville
23—Les Révérendes Soeurs Filles de Jésus de Morinville
24—La famille E. J. Laperle, de Winterburn
26—La famille de Mme L. Johnson de Falher
27—La paroisse St-Jean-Baptiste de McLennan
28—Les familles R. Arcand, G. Laferrière, C. Thériault et C. Maisonneuve de Donnelly
29—La famille Raoul Lauzon de Falher
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

Editorial

Tout change... nous aussi!

Le monde entier passe par une période de transition bouleversante. Tout est remis en question . . . et puis, on remet en question la question même qui a été posée. Ceci explique ce que d'aucuns déplorent comme une époque d'instabilité. Pourtant, d'autres ne s'en font pas trop: "La seule stabilité qui peu maintenant être anticipée," disait quelqu'un dont j'ai oublié le nom, "c'est la constance accélérée du changement." C'est à l'homme de relever le défi.

Ce phénomène se reflète aussi dans nos mouvements, nos groupes et la communauté canadienne-française en général. Plusieurs rappellent avec nostalgie le temps où nos cercles et nos clubs se réunissaient nombreux; où chaque activité sociale était attendue avec anticipation. Il faut aussi se rappeler qu'il n'y avait pas, alors, les fenêtres de la communication instantanée; ces techniques modernes qui introduisent dans le foyer les dimensions mêmes de l'univers.

Pour comprendre les mécanismes et les effets socio-politiques de cet âge nouveau il faut les réduire à deux paliers: la réception et la retransmission. La réception se fait de plus en plus sur le plan individuel à partir des canaux qui aboutissent dans le milieu où l'on vit. Ils sont, par ordre d'importance: l'école, la télévision, la radio, les publications, la paroisse et la famille. (J'ai placé la paroisse et la famille en dernier parce que je considère qu'elles tombent autant dans la catégorie de la retransmission que dans celle de la réception et qu'elles subissent l'influence des quatre premiers.) Cette réception a ceci de particulier qu'elle a tendance à établir un dénominateur commun de pensée et d'expression. C'est-à-dire que les particularismes du milieu sont dilués par la pensée qui domine l'ensemble des techniques de canalisation, et, l'expression de cette pensée, dans le milieu, se fait dans la langue et le style propres à cet ensemble.

Toutefois, il faut le garder en mémoire, les horizons de la pensée ont aussi tendance à s'agrandir. Les préjugés aussi sont dilués et l'appréciation des valeurs, autres que celles qui nous sont familières, prennent de nouvelles dimensions. Ceci s'applique, en particulier, aux relations qui existent entre Canadiens des deux cultures principales du pays.

Du côté retransmission, les moyens sont classiques puisqu'ils demeurent encore au niveau du contact humain et social. Ils partent de la famille pour passer par la société immédiate qui est le voisinage, la paroisse, les associations, les corps intermédiaires, la politique, etc.

Tout ceci, qui peut apparaître comme un essai en sociologie, pour illustrer la période de transition dans laquelle passe présentement le Canada et, en particulier, le Canada français. Trop de statisticiens concluent de leurs constatations que c'en est fait des Canadiens français à l'extérieur du Québec, se basant sur l'évolution sociale traditionnelle. Trop des nôtres, malheureusement, les justifient en restant appuyés sur le passé ou en pleurant sur leurs pertes. De la part du statisticien comme de ceux des nôtres qui semblent avoir démissionné, il y a ignorance évidente du changement fondamental d'attitude qui transforme présentement le Canada anglais. J'aimerais faire découler de ces constatations quelques pensées utiles.

Tous reconnaissent qu'il est impossible de maintenir l'ardeur du feu sans l'alimenter constamment de combustible. Le combustible qui maintenait, s'il ne l'alimentait pas, notre culture: famille, paroisse, isolement par petits groupes homogènes, sont passés au dernier rang d'importance, et subissent, plus qu'ils n'influent, l'invasion du milieu ambiant. Nous l'avons vu plus haut, ils sont passés au palier de la retransmission. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent retransmettre que ce qu'ils reçoivent. Ceci explique aussi pourquoi des clubs canadiens-français, jadis actifs, n'ont plus d'inspiration . . . pourquoi les petites troupes de théâtre sont en difficulté, ne trouvent plus sur place les acteurs dont elles ont besoin, connaissent un succès qu'elles ne peuvent pas renouveler l'année suivante.

C'est pourquoi tous nos efforts doivent maintenant viser à l'établissement de ces média qui, par ordre d'importance, doivent avoir priorité dans nos esprits. Le reste doit être en fonction de ce but.

L'école française est au haut de la liste parce que c'est par là seulement que les autres techniques de la culture deviendront intelligibles. L'école est fondamentale.

La télévision, la radio et les publications sont les combustibles complémentaires sans lesquels l'école elle-même perdrait son sens.

L'égalité que nous recherchons aujourd'hui se traduit donc bien simplement. C'est aussi la définition de ce biculturalisme dont nous parlons tant depuis quelques années. C'est l'accès à tout ce qui est maintenant reconnu comme essentiel à une civilisation moderne, exprimé dans une formule de pensée conforme à notre dénominateur commun, à nous, surtout parce que ces techniques n'ont pas à être créées, elles font déjà partie de notre héritage canadien.

Ces quelques pensées, si elles sont d'ordre général, pourraient être méditées à l'approche de notre congrès annuel. Une dernière ne serait pas de trop parce qu'elle expliquerait l'élasticité actuelle de nos structures. Le syndicalisme aussi est une formule moderne. Il a bien ses difficultés, mais lui aussi se cherche. Il est nécessaire, essentiel même, car il fait partie des mécanismes de la démocratie bien comprise. Il passera, avec le temps, du champ exclusif de ses intérêts propres à celui, plus vaste, de sa contribution au bien commun, à mesure de l'évolution du sens de la justice sociale dans l'économie. C'est vers la formule syndicale que nous, Canadiens français, devrons nous acheminer si nous voulons nous assurer une représentation. C'est l'envers de la médaille que nous venons de faire reluire. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que toutes ces techniques nous viennent dans un "bas de Noël", ou qu'elles nous rendent vraiment service si nous ne sommes pas en mesure d'en orienter la marche.

Roméo Paquette

Le XXIIe Congrès de la F.C.F.C. à Vancouver les 8 et 9 octobre

M. Jean-Paul Vinay, conférencier

C'est monsieur Jean-Paul Vinay, personnalité bien connu chez nous surtout par ses émissions télévisées "Speaking French", qui prononcera la conférence-clé au XXIIe Congrès annuel de la Fédération Canadienne française de la Colombie Britannique, les 8 et 9 octobre prochain.

Le programme a été ainsi conçu, cette année, que le samedi 8 octobre sera consacré à l'assemblée générale et le dimanche au congrès proprement dit.

Vu l'importance de la question scolaire et la nécessité de bien informer les nôtres sur le sujet, nous sommes particulièrement heureux de la participation de monsieur Vinay, fondateur du Département de la linguistique, à l'Université de Montréal. Il occupait le poste de directeur de ce département depuis 1946, année de sa fondation. Si son départ de l'Université de Montréal est une perte importante pour cette dernière institution, sa présence à l'Université de Victoria, à laquelle il est maintenant attaché, est un gain encore plus important pour nous à ce moment de notre histoire.

Comme on le sait tous, les possibilités de l'établissement d'écoles françaises publiques, en Colombie, sont meilleures que jamais. L'opinion, du côté anglais, est en voie d'être positive à ce sujet. Plusieurs déclarations publiques, par certains animateurs de la radio et des journaux locaux de Vancouver, n'ont pas suscité de commentaires. C'est un bon signe.

Ce qui est encore plus important, pour nous, c'est l'opinion des nôtres sur le sujet. Plusieurs mettent encore en doute l'opportunité de l'école française en Colombie. La plupart la favorise mais se demandent ce qu'elle comportera comme conséquence. Certains se posent des questions sur le montant d'anglais qui sera inclus au programme.

Toutes ces questions, M. Vinay est peut-être mieux en mesure d'y répondre que quiconque à cause de sa grande expérience.

Afin de faire profiter le plus grand nombre possible des fruits de ce congrès, nous invitons les intéressés à s'inscrire.

La séance d'étude du congrès se tiendra à la Salle St-Sacrement, rue Heather, Vancouver. L'heure: 2h.00 de l'après-midi.

Comment participer au congrès

La participation au congrès de la Fédération Canadienne-française de la Colombie Britannique, cette année, se fera sur deux plans. Celui des groupes et cercles et celui des membres individuels.

Représentation des groupes et cercles

La Fédération est formée d'associations, de cercles, de groupes et d'institutions, composés surtout de Canadiens français. Ces groupes peuvent faire partie de la Fédération moyennant une cotisation globale, où, s'ils sont des cercles locaux canadiens-français, par une cotisation au per capita. La représentation des cercles est limitée, d'après la constitution, à un délégué par 10 membres. La représentation des autres groupes, n'étant pas prévue par la constitution, se limite à 5 par association, selon leur importance numérique. Ces délégués se prononçent au nom de leur groupe pour le bien général. Le taux d'inscription est de $5.00 par délégué officiel; montant qui peut être payé par l'association représentée.

Représentation individuelle

Toute personne qui a payé une cotisation à un cercle canadien-français ou directement à la Fédération par l'entremise du Plan de Sécurité Familiale, peut s'inscrire au congrès et participer de droit à toutes les délibération, à voter sur les décisions majeures et à l'élection du bureau. Le prix d'inscription pour les participants individuels est de $5.00 par personne; $7.00 pour le mari et femme, et, $10.00 pour le couple qui désire amener un fils ou une fille. (le droit de vote commence à 18 ans)

Pour les non-membres

Afin de permettre à autant que possible de personnes intéressées à participer au congrès, des personnes qui n'ont pas payé leur cotisation pourront s'inscrire, moyennant $5.00, mais n'auront pas droit de vote. Elles pourront, toutefois, participer pleinement à la séance du dimanche après-midi, alors que le thème sera de l'intérêt général de tous les Canadiens français.

Soirée des pionniers de Maillardville

A l'occasion d'une messe des morts solennelle pour le repos de l'âme du R.P. Edmond Maillard, o.m.i., premier curé de Maillardville, le R.P. Schmidt, o.f.m., avait invité les pionniers de Maillardville à un goûter qui suivit immédiatement le service. Ceci se passa le 2 septembre, à la paroisse N.D. de Lourdes.

Il faut dire, avant d'aller plus loin, que la messe solennelle fut officiée par le R.P. A. Fréchette, o.f.m., curé, assisté du R.P. Guy Michaud, o.m.i., curé de la paroisse de N.D. de Fatima, et du R.P. Schmidt, o.f.m. Parmi les invités, il faut signaler la présence de M. James Christmas, maire de la municipalité de Coquitlam et du conseiller René Gamache.

Quelques notes historiques en rapport avec l'époque du R.P. Maillard furent rappelées, avant la messe, par le R.P. Schmidt. L'homélie fut prononcée par le R. P. Michaud.

Revenant à la soirée, une dizaine des pionniers de la première heure rappelèrent leurs souvenirs. M. et Mme J.B. Dicaire, qui faisaient partie d'un premier convoi de Canadiens français du Québec arrivés le 27 septembre 1909, s'exprimèrent les premiers. Ce fut, pour eux, une expérience de jeunesse puisqu'ils avaient suivi leurs parents. Lui, camelot à Ottawa, se souvient d'avoir été accosté par le R.P. O'Boyle, qui, avec M. Théodore Théroux, avaient été chargés par la Fraser River Lumber Company d'aller recruter des ouvriers dans la province de Québec. C'est M. Dicaire, alors âgé de 17 ans, qui guida les recruteurs vers son père, à Hull. Il se rendit aussi utile sur le convoi du Pacifique Canadien qui transportait les 110 premiers fondateurs de ce qui est maintenant la plus forte agglomération de Canadiens français en Colombie Britannique. Il raconte avec l'art du romancier qu'il aurait pu être, comment, ce même 27 septembre, il vit un jeune homme, habillé de noir, à l'écart, près de sa bicyclette, qui observait le remou nouveau d'activité. "Vous êtes un ministre, un missionnaire?" qu'il lui dit de son meilleur anglais appris dans les rues de la capitale nationale. "Je suis Edmond Maillard, oblat, me répondit-il." Et c'est à ce moment que commença cette association avec le Père Maillard qui, pendant deux ans, mit toutes ses énergies à assister la nouvelle colonie. C'est le souvenir de ces deux premières années où les secours spirituels et moraux sont les plus importants, qui est à l'origine du nom de Maillardvlile, nom qui symbolise la présence canadienne-française en Colombie Britannique.

Prirent aussi la parole, à la suite de M. et Mme Dicaire, les Hamelin, Boileau, Tétreault, Paré, Gauthier, Coutu, etc. Puis le maire M. James Christmas, fit leur éloge en anglais suivi de M. René Gamache, conseiller, qui le fit en français.

VANCOUVER

(Saint-Sacrement)

Funérailles:

1er septembre: Robert DUBE Sr (48 ans);

2 septembre: Mme Gertrude MALONEY (89 ans);

7 septembre: Louis PINGET (76 ans);

10 septembre: Mme Eulalie DUPAS.

Visite d'universitaires japonais:

Les 34 étudiants de l'Université Sophia des PP. Jésuites de Tokyo, sous la direction du R.P. FORTIN, s.j., sont passés de nouveau par Vancouver, du 29 août au 2 septembre, et ont été reçus avec grande affabilité par des médecins de l'Hôpital Mt St-Joseph et par plusieurs familles de Saint-Sacrement.

On se rappelle que ces étudiants, qui sont tous membres du Centre Canadien de l'Université Sophia, viennent de terminer un tour du Cnaada et un stage d'études d'un mois à l'Université de Windsor, où ils se sont perfectionnés en anglais. Quelques-uns de ces étudiants comptent revenir au Canada l'an prochain pour l'Expo '67.

Le Père Conrad FORTIN, directeur du groupe, veut profiter de cette chronique pour remercier, par la voix de La Survivance, toutes les familles et toutes les personnes qui lui ont aidé à faire un succès de ce séjour au Canada de ses universitaires japonais.

Messe pour les Philippins de Vancouver:

A la demande expresse du Consul général des Philippines à Vancouver, notre messe de 9h.00, dimanche, le 4 septembre, fut celle de la colonie philippine de la Ville. Plus d'une soixantaine de Philippins, dont le Consul général et sa dame assistèrent à cette messe, qui fut célébrée par un des leurs, M. l'abbé Domingo NABRES, de Manille. L'abbé Nabres, qui fit une chaude allocution à ses compatriotes, à l'issue de la messe, était de passage à Vancouver, cette fin de semaine, en route pour les Philippines, après un séjour d'un an à Rome. Nous faisons remarquer en passant qu'un grand nombre de garde-malades de ce pays, qui travaillent présentement à l'Hôpital Général de Vancouver, fréquentent régulièrement l'église St-Sacrement. C'est que la plupart, quand elles arrivent à Vancouver, connaissent déjà l'oeuvre des PP. du St-Sacrement, pour avoir fait partie à Manille de la paroisse de Santa Cruz, dirigé par les PP. du St-Sacrement.

Va-et-vient:

Mme Adrienne PIDERMAN, est depuis le 29 août en voyage en Suisse, son pays natal. Elle y passera six semaines. Mme Piderman est la mère des Docteurs René et Pierre Piderman, de Vancouver.

En visite chez M. et Mme George Lambert: Mme Imelda (Pépin) Olsen, professeur de musique et organiste de la cathédrale d'Edmonton; sa fille Jean Moher, et famille; Mme Pearl Pépin, mère de Mme Lambert, et son fils Albert Pépin; Mme David (Pépin) Hill, pianiste pour le Bastion Theatre de Victoria; Mme Marge Pépin dont le fils, Norman, est décédé récemment à Vancouver laissant une famille de quatre enfants; M. et Mme Roméo Bouchard, autrefois d'Edmonton, du bureau Credit Foncier.

Madeleine (Pépin) Lewis et famille ont passé des vacances à Oliver. M. et Mme Lambert ont l'intention de passer une semaine, sous peu, à Clearwater, à la résidence de Mme Garfield (Pépin) McDiarmid, à Trophies Lodge. Mme McDiarmid se remet, en ce moment, d'une maladie. Claire (Pépin) Lachambre, de Grande Prairie, s'est distinguée aux examens de pédagogie en musique du Conservatoire de Toronto. En obtenant son diplôme avec Très Grande Distinction, elle a surpassé les douze autres candidats qui se présentaient en vue de l'obtention du même diplôme. Elle est l'élève de Mme Lesaulnier, professeur renommé. Les anciens élèves de Mme Lesaulnier fêteront bientôt, à Edmonton, leur professeur octagénaire.

Il faut faire de l'exercice

Faites de l'exercice physique trois fois par semaine, et vous améliorerez votre état physique; deux fois par semaine, et vous maintiendrez votre état physique actuel; une fois par semaine, et vous attraperez des courbatures.

En proportion

Un promeneur demande à un pêcheur qui trempe sa ligne dans la rivière:

—Ca mord?

—A moitié, Je n'ai encore rien pris depuis trois heures que je suis ici.

—Et vous appelez ça à moitié, vous n'êtes pas difficile!

—Dame! vous voyez le type, là sur l'autre rive? Et bien, il pêche depuis six heures et il n'a encore rien pris non plus...

Cours de français pour adultes à quelques écoles publiques

POINT GREY (Secondary School):
37e Avenue et E. Boulevard:
à partir du 4 ou 6 oct.

CONVERSATION FRANCAISE:

d'après une nouvelle méthode audio-visuelle, avec film en couleur et enregistrement sur ruban magnétique chaque soir de cours. Le prix de ces cours comprend le coût du manuel de l'étudiant.

a) Classe des commençants:
6h.45 à 8h.15 p.m.;
Mardi ou jeudi:
Cotisation: $18.50;

b) Classe des commençants:
8h.30 à 10h.00 p.m.;
Jeudi:
Cotisation: $18.50;

c) Classe intermédiaire:
8h.30 à 10h.00 p.m.;
Mardi:
Cotisation: $18.50;

KING GEORGE (Secondary School):
1775 Barclay près de Denman:
à partir du 3 ou 5 oct.

CONVERSATION FRANCAISE:

d'après une nouvelle méthode audio-visuelle, avec film et enregistrement sur ruban magnétique chaque soir de cours. Le prix de ces cours comprend l'usage des rubans magnétiques pour pratique à la maison.

a) Classe des commençants:
8h.30 à 10h.00 p.m.:
Lundi ou mercredi:
Cotisation: $18.50;

b) Classe intermédiaire:
6h.45 à 8h.15 p.m.:
Lundi:
Cotisation: $18.50;

c) Classe des avancés:
6h.45 à 8h.15 p.m.:
Mercredi:
Cotisation: $18.50;

VANCOUVER CITY COLLEGE:
951 Ouest 12e ave:
à partir des 4, 5 et 8 oct.
(on doit s'y enregistrer les 26 ou 27 sept., de 7h.30 à 9h.30 p.m.)

CONVERSATION FRANCAISE:

d'après les plus récentes méthodes. La cotisation comprend les textes distribués et l'usage des rubans magnétiques. Une réduction de $2.50 est faite aux étudiants qui possèdent déjà textes et rubans magnétiques.

a) Classe des commençants:
6h.45 à 8h.15 p.m.:
Mardi ou mercredi:
Cotisation: $18.50;

b) Classe des commençants:
8h.45 à 10h.15 a.m.:
Samedi: (1er oct.)
Cotisation: $18.50;

c) Classe intermédiaire:
8h.30 à 10h.00 p.m.:
Mardi ou mercredi:
Cotisation: $18.50;

d) Classe intermédiaire:
10h.30 à midi:
Samedi (à partir du 1er oct.):
Cotisation: $18.50;

e) Classe des avancés:
6h.45 à 8h.15 p.m.:
Jeudi:
Cotisation: $18.50;

f) Classe des avancés:
8h.45 à 10h.15 a.m.:
Samedi (à partir du 1er oct.):
Cotisation: $18.50;

KITSILANO (Secondary School):
10e avenue et Trafalgar:
à partir du 3 octobre.

CONVERSATION FRANCAISE:

d'après les plus récentes méthodes, avec films et rubans magnétiques. La cotisation permet l'usage à la maison des rubans magnétiques.

a) Classe des commençants:
6h.45 à 8h.15 p.m.:
Lundi:
Cotisation: $18.50;

b) Classe des commençants:
8h.30 à 10h.00 p.m.:
Jeudi:
Cotisation: $18.50;

c) Classe intermédiaire:
8h.30 à 10h.00 p.m.:
Jeudi:
Cotisation: $18.50;

DUNBAR COMMUNITY CENTRE:
4747 Dunbar:
à partir du 3 octobre.

FRENCH CONVERSATION:

a) Commençant:
1h.15 à 3h.15 p.m.:
Mardi:
Cotisation: $13.00;

b) Intermédiaires:
1h.15 à 3h.15 p.m.:
Jeudi:
Cotisation: $13.00;

SIR WINSTON CHURCHILL (Secondary School):
54e ave et Heather:
à partir du 5 octobre.

CONVERSATION FRANCAISE:

a) Commençants:
6h.45 à 8h.15 p.m.:
Mercredi:
Cotisation: $18.50;

b) Intermédiaires:
8h.30 à 10h.00 p.m.:
Mercredi:
Cotisation: $18.50;

TEMPLETON SECONDARY SCHOOL
727 Templeton Drive:
Commençants:
Mardi: (4 oct.)
Cotisation: $13.00.

Programme du Congrès de la Fédération Canadienne Française

Vancouver, les 8 et 9 octobre.

Lieu:

Salle St-Sacrement, 3196, Heather, Vancouver.

Dates:

De 10h. du matin, le samedi 8 octobre, au soir du 9.

Assemblée générale

Samedi

9.30 a.m.	Inscription
10.00	Assemblée plénière a) élection des comités b) Ordre du jour c) Rapports
12.00	Buffet.
1.30 p.m.	Rapport du président Rapport de l'agent de liaison Rapport des comités permanents
2.45	Pause-café
3.00	Voeux de l'assemblée générale Affaires nouvelles
4.30	Election du nouveau bureau.
5.00	Ajournement

Il y aura soirée dansante populaire durant la soirée.

Journée d'étude du congrès

Dimanche

10.00 a.m.	Messe du congrès à la paroisse St-Sacrement.
2.00 p.m.	Conférence de M. Jean-Paul Vinay
2.45	Pause-café
3.00	Etude en commissions
4.00	Retour en plénière
4.30	Voeu général du congrès.

Banquet de clôture

7.00

Le squelette du Père Marquette?

ST-IGNACE, Mich. — Les archéologues se demandent si le squelette exhumé d'un tombeau, à St-Ignace, ne serait pas celui du Père Jacques Marquette, le célèbre jésuite français explorateur.

M. Lyle Stoner, un archéologue de l'Université du Michigan, a déclaré que des expériences indiquaient que les trois squelettes trouvés dans un tombeau remontaient entre 1650 et 1700 et qu'ils étaient d'ascendance européenne.

Le Père Marquette, qui a fondé une mission à St-Ignace, a vécu de 1637 à 1675.

Il s'agit du deuxième tombeau découvert sur un terrain appartenant à un médecin de St-Ignace. Le deuxième contenait des boutons de cuivre, des articles religieux ainsi que des chapelets indiens.



Fatigué et peut-être même dégoûté du travail qu'il doit faire, ce soldat américain revient d'un raid effectué contre les Vietcongs. Les stratèges américains songent sérieusement augmenter à 600,000 le nombre de leurs soldats d'ici 18 mois, ce qui constituera le double de leurs présents effectifs en sol vietnamien.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 16 septembre 1936

Les funérailles du député de Grouard, M. L.-A. Giroux, ont eu lieu en l'église St-Joachim. Mgr Guy a chanté le service et rappelé, à la fin de la cérémonie, les leçons qui se dégagent de la vie de notre compatriote défunt.

* * *

Des obligations d'emprunt du gouvernement canadien au montant de $100 millions ont toutes été vendues en l'espace de deux heures. Elles porteront intérêt à 3% et seront rachetables en 1966.

* * *

La guerre d'Espagne se poursuit avec de plus en plus de violence. On en est rendu à fondre les cloches des églises pour en faire des chars d'assaut.

Il y a 20 ans...

Edition du 11 septembre 1946

L'honorable Louis St-Laurent est nommé ministre des Affaires extérieures par le Premier ministre, M. King.

* * *

Le kiosque qu'avait présenté l'A.C.F.A. à l'Exposition de Québec a remporté un grand succès. On calcule qu'au moins 100,000 personnes l'ont visité.

* * *

Il semble bien que les cultivateurs de l'Ouest ne manqueront pas d'aide pour la récolte de cette année; en effet plusieurs personnes de l'Ontario et du Québec sont déjà arrivées dans les Prairies pour aider les nôtres.

Il y a 10 ans...

Edition du 19 septembre 1956

Toute la population catholique de la ville d'Edmonton se joint à son archevêque, Mgr MacDonald, qui chante une grand'messe d'Actions de grâces à l'occasion de son Jubilé d'Or sacerdotal.

* * *

Les médecins de langue française du Canada ont eu un fructueux Congrès à Jasper. Mgr Jordan représentait l'archevêque et Me André Déchêne était le porte-parole de l'A.C.F.A.

* * *

Au cours de ce Congrès, on en profita pour faire une manifestation spéciale d'hommage en l'honneur des Docteurs Joseph Boulanger et Arthur Couillard, tous deux célébrant leur Cinquantième anniversaire de pratique médicale.

Les Canadiens français détiennent peu de fonctions administratives

Québec — "La période d'industrialisation rapide du Québec, au cours des dernières décennies, a amené les sociologues, les économistes et autres spécialistes à constater que si les Canadiens français ont été les chevaliers servants de cette évolution, ils n'en ont pas été les initiateurs, encore moins les dirigeants", a déclaré M. Marc Bélanger, professeur au service de gestion à la faculté des Sciences de l'administration à l'université Laval.

Le conférencier a rappelé cette constatation en faisant une analyse de l'évolution du monde des affaires au Québec, devant un groupe d'étudiants de l'université North Illinois.

M. Bélanger a fait remarquer qu'une enquête préliminaire auprès des gradués de la faculté des Sciences de l'administration de l'université Laval laisse entrevoir que la majorité des étudiants sont embauchés par l'entreprise anglo-saxonne.

Le mouvement de retour vers le fonctionnarisme ou la petite entreprise canadienne-française s'amorce dès la première année, a souligné le conférencier en précisant que la situation est différente chez les ingénieurs qui demeurent fidèles à la grande entreprise.

Il a fait cependant remarquer que ces derniers tendent à demeurer dans des emplois reliés à la production ou à la recherche, alors que leurs confrères anglophones tendent vers des fonctions administratives.

S'interrogeant sur ce fait, le conférencier a dit qu'il était probable que le programme d'études des écoles professionnelles canadiennes-françaises, indépendamment de leur contenu scientifique, érige un ordre des valeurs fort différent de celui que l'on pourrait déceler dans les écoles professionnelles anglophones.

Il estime qu'une recherche permettrait d'en dévoiler les incidences.

Selon M. Marc Bélanger, si la nationalisation ne règle pas, à court terme, le problème de la participation à la grande corporation, elle contribue, avec le renouveau du fonctionnarisme, à l'émergence d'une nouvelle classe moyenne, celle des technocrates.

Il relève en outre le fait que la formation traditionnelle des Canadiens français n'a pas favorisé la participation des nôtres aux affaires et à l'industrie.

Les grandes professions, a-t-il souligné, étaient la prêtrise, la médecine, le barreau et le notariat.

"A certaine période, a-t-il noté, pour faire de l'argent, il y avait le patronage."

Poursuivant son exposé, le conférencier a dit que pendant ce temps, l'homme d'affaires anglophone dominait l'économie.

Il s'est par ailleurs dit heureux que les classes moyennes s'éveillent, et l'explosion de la population étudiante qui s'intéresse davantage aux carrières des affaires est la source de nouveaux espoirs.

Il a conclu en disant qu'il nous faut réaliser que pour préserver notre héritage culturel, il est important de compléter l'ensemble de nos institutions incluant celle de l'activité économique, "autrement nous versons dans le folklore."

Un autre livre sur JFK

NEW YORK — Le séjour de feu le président Kennedy et de son épouse à la Maison Blanche n'avait fait que resserrer davantage les liens d'un ménage déjà très uni au lieu de les séparer ainsi qu'on aurait pu être conduit à le penser, affirme un ami intime du président assassiné, M. Paul B. Fay jr., dans un ovrage intitulé "The pleasure of his company".

M. Fay qui servit dans la marine pendant la guerre aux côtés de John Kennedy alors qu'ils étaient tous deux commandants de vedettes lance-torpilles dans le Pacifique et qui fut ensuite nommé par le président au poste de sous-secrétaire à la Marine, écrit notamment à ce sujet dans son livre qui paraîtra en librairie le 7 de ce mois "Les rôles de président et de première dame (que jouaient M. et Mme Kennedy) tendaient à les tenir séparés des autres gens, ce qui en retour leur accordait beaucoup plus de temps ensemble. Du fait que leurs rôles leur permettaient de se compléter mutuellement de tant de façons, Jack (le surnom du président) n'arrivait pas à cacher sa fierté en face des réalisations de Jacqueline dans son rôle de première dame".

L'auteur de l'ouvrage raconte qu'en 1960, avant l'élection de M. Kennedy à la présidence des Etats-Unis, à une époque ou sa candidature semblait lui donner les plus grandes chances d'être élu, il avait demandé à son ami de lui donner les moyens de démentir publiquement une rumeur qui avait cours à l'époque, et apparemment répandue par une amie de Mme Kennedy, selon laquelle "Jackie ne restera avec vous que jusqu'au moment ou vous serez nommé (à la présidence) ou dès que les élections auront eu lieu, après quoi elle demandera le divorce."

"L'histoire est fausse, aurait immédiatement répondu M. Kennedy, mais, je ne suis pas tellement sûr de pouvoir réussir de l'empêcher de circuler. Les gens qui répandent des histoires de ce genre n'aiment pas se voir donner un démenti. Je crois que je connais la fille qui, à New York, a lancé la rumeur. Jackie et elle sortent ensemble et, fait surprenant, Jackie prétend qu'elle fait toujours preuve à son égard de grande amitié".

Au sujet de la perte du deuxième fils du président, Patrick, mort deux jours après sa naissance en août 1963, M. Fay souligne la profonde douleur qu'en avait ressenti son ami. Pourtant, ajoute-t-il l'homme ne se laissait jamais accabler par ses malheurs: "John Kennedy, *écrit-il*, était un homme heureux et ceux qui l'ont bien connu se souviendront toujours de lui ainsi."

Avant qu'il ne soit trop tard

La médecine du vingtième siècle met tout en oeuvre pour vaincre le cancer. Et dans toutes les parties du monde, tout comme au Canada, des centaines de milliers de volontaires unissent leurs efforts pour participer, dans la mesure de leurs moyens, à la lutte entreprise par les spécialistes.

Aujourd'hui, même si l'on ignore la cause du cancer, la médecine peut facilement l'identifier et l'on peut dire que toutes ses formes sont connues ainsi que ses manifestations. On conserve donc le ferme espoir de le vaincre un jour, surtout à la lumière des découvertes, des études, et des recherches qui ont permis d'en arriver à la connaissance approfondie de cette maladie.

Cet espoir est né à la suite du travail de nombreux savants dont les recherches fondamentales portent sur la biologie et le processus chimique de la croissance, sur l'immunologie qui étudie la résistance de l'organisme humain aux maladies, sur la chimiothérapie ou traitement par médications; sur les radiations appliquées au cancer; sur la chirurgie du cancer et sur les virus soupçonnés d'être à l'origine de certaines formes de cancer humain. Si les recherches prouvent que le cancer humain est dû à un virus, il sera alors possible de le prévenir par des procédés d'immunisation.

Malgré toutes ces recherches, le cancer demeure toujours une maladie grave, mais les guérisons sont de plus en plus fréquentes si, toutefois, le diagnostic est établi à temps. Dans ces cas-là, les méthodes modernes de traitement agissent favorablement.

Il est donc prudent de connaître les sept signes d'un cancer possible si l'on veut éviter de s'exposer, par sa propre négligence:

1. Toute plaie qui ne guérit pas;
2. Nodule persistant sur la poitrine ou ailleurs;
3. Hémorragie ou pertes anormales;
4. Toute modification d'une verrue ou grain de beauté;
5. Indigestion persistante ou difficulté à avaler;
6. Enrouement ou toux persistante;
7. Tout changement brusque dans le fonctionnement habituel des intestins.

Aucun de ces signes n'est une preuve certaine de cancer, mais il vaut mieux, lorsqu'ils apparaissent, consulter sans tarder son médecin au lieu de s'inquiéter inutilement. En faisant un examen complet, le médecin de famille peut déceler la plus grande partie des cancers à leur début. C'est ainsi que la Société américaine du cancer a pu déclarer récemment: "En 1965, quelque 92,000 personnes seraient probablement mortes du cancer si elles n'avaient été traitées à temps." La maladie existe toujours, mais l'espoir grandit.

Voilà pourquoi, plusieurs entreprises encouragent leur personnel, depuis quelque temps, à se faire examiner régulièrement par un médecin, afin que celui-ci puisse dépister à temps toute présence de cellules cancéreuses. Elles organisent des séances d'information et des cliniques, tout comme elles le font pour la tuberculose. Une autre qui encourage son personnel à passer régulièrement des radiographies pulmonaires, songe à mettre sur pied son propre service pour le dépistage du cancer. A ce sujet, la direction de la Santé prépare un programme qu'elle fera prochainement connaître aux personnes intéressées.

Angleterre et Canada, deux Etats américains ?

NEW YORK — "Que l'Angleterre et le Canada soient promus au rang de 51e et 52e Etats des Etats-Unis".

Impérialisme yankee, humour, demande de législation d'un état de fait de la part d'un quidam estimant ces deux pays inféodés politiquement ou: Pour plus amples informations, adressez-vous à un certain David Franklin habitant Brooklyn qui a fait passer cette petite annonce en première page de la deuxième section du "New York Times."





Dans notre monde...



Dans une lettre de mille mots qu'il a remise à l'Assemblée générale des Nations-Unies, le secrétaire U Thant a signifié son intention de ne pas demander un renouvellement de son terme de quatre ans qui prendra fin cette année. Dans sa lettre, U Thant manifeste son désappointement envers certaines attitudes des Américains, des Français et des Russes. Cette décision de son secrétaire fait planer de lourds nuages noirs sur l'avenir prochain de l'ONU.

Salinger: Lyndon Johnson n'aime pas être contrarié

WASHINGTON — **Le président Johnson n'aime pas être contrarié.**

Cet aspect du caractère du chef de la Maison-Blanche est un des thèmes du livre "Avec Kennedy" de M. Pierre Salinger, qui vient de paraître.

L'ancien porte-parole du président Kennedy, qui fut par la suite celui de M. Johnson pendant quatre mois, retrace les circonstances de la nomination de M. Johnson à la vice-présidence qui furent à l'origine d'un profond malentendu avec M. Robert Kennedy, frère du président, aujourd'hui sénateur de l'Etat de New York.

"Bob Kennedy (qui dirigeait à l'époque la campagne électorale de son frère) avait averti l'entourage de M. Johnson de l'antipathie qu'éprouvaient pour lui certains leaders syndicaux et certains hommes politiques du nord. Bob ne demandait qu'à être rassuré sur l'état d'esprit combatif de M. Johnson. Ses conseillers, toutefois, interprétèrent cet avertissement comme une demande d'abandon de sa candidature à la vice-présidence. Ceci n'était pas dans les intentions de Bob".

M. Salinger, qui nagea fréquemment en compagnie du président Johnson dans la piscine de la Maison-Blanche après la mort du président Kennedy, relate qu'au cours de leurs conversations M. Johnson lui affirma à plusieurs reprises son admiration pour son prédécesseur.

"Son admiration, toutefois, ne s'étendait pas à M. Robert Kennedy, alors ministre de la justice. Il était toujours convaincu qu'il avait tenté de saboter sa nomination à la vice-présidence en 1960".

"Il me dit que M. Sam Rayburn (ancien speaker du congrès) et Walter Kerr (ancien sénateur de l'Oklahoma) tous deux décédés depuis, l'avaient mis en garde contre cette candidature. Ils estimaient qu'il 'ruinerait' son avenir politique en devenant le co-équipier de 'ce catholique'. Il réussit, dit-il, à les convaincre du contraire en agitant le spectre de M. Richard Nixon qui risquait de se faire élire à la présidence".

Pour quelques semaines après sa prise de pouvoir les relations de M. Johnson avec la presse furent excellentes écrit M. Salinger.

"Mais les lunes de miel entre présidents et journalistes ne durent jamais très longtemps et celle de M. Johnson se termina aussi. Les malentendus s'accumulèrent de part et d'autre".

"Le président, accoutumé à la bienveillance de la presse au cours des premières semaines qui suivirent l'assassinat de M. Kennedy, s'irrita contre les correspondants quand ils se mirent à lui poser de plus en plus fréquemment des questions directes et à le critiquer dans leurs dépêches et leurs éditoriaux".

"Il devint graduellement de plus en plus discret avec les journalistes et, du fait que j'étais leur contact direct, je reçus de moins en moins d'informations à leur transmettre".

"J'avais toujours pu pénétrer dans son bureau quand il ne s'y trouvait pas de visiteurs mais, un jour, son secrétaire me dit que je devrais dorénavant obtenir un rendez-vous.

Compensation

—Cher confrère, je crois que je vais augmenter mes tarifs!

—Ah! Mais alors vous allez déséquilibrer le budget de vos malades?

—Pas du tout!

—Comment allez-vous faire?

—En compensation, je vais les mettre à la diète!

CALENDRIER

OYEZ! OYEZ!

Le 25 septembre
A la bibliothèque municipale, Concert dominical de musique classique enregistrée sur ruban sonore et présentation d'un film documentaire. De 2h. à 4h. p.m.

Le 24 septembre
CORRECTION
A.C.F.A. (jeunes) présente 'Rentrée des classes à Go-Go'

Le 26 et 27 septembre
La clinique mobile pour rayons-X de l'Association anti-tuberculeuse de l'Alberta se rendra à la Citadelle de Legal aux heures suivantes: le 26, 1h.30 à 5h. p.m., et 6h.00 à 8h.45 p.m., et le 27, de 9h.00 a.m. à midi. Mme L. Montpetit est directrice générale de cette clinique.

Le 5 octobre
A 2h.00 p.m., en la Salle de St-Joseph, première réunion de l'année du "Leisure Time Club" de la paroisse-cathédrale pour hommes et femmes à leur retraite qui désirent passer ensemble un agréable après-midi à jouer aux cartes tout en prenant le café. Pour de plus amples détails, veuillez téléphonez à Mme R. H. Blaquière, 488-4748 ou Mme E. M. Maguire, 454-3390.

Du 19 au 23 octobre 1966
Fêtes marquant la célébration du 60e anniversaire de la fondation de la paroisse de l'Immaculée-Conception à Edmonton.

19 novembre
Grand banquet et soirée de l'Amicale du Collège Saint-Jean. Plus de détails vous parviendront sous peu.



Un peuple intelligent

Le nombre d'illettrés au Japon, qui compte 98,000,000 d'habitants est égal à moins de un pour cent de la population totale.